

Projections au nord,  
série sur le capital humain –  
**secteur d'Algoma**





Algoma University, Sault Ste. Marie

## Qui nous sommes

### L'Institut des politiques du Nord

Northern Policy Institute is Northern Ontario's independent think tank. We perform research, collect and disseminate evidence, and identify policy opportunities to support the growth of sustainable Northern Communities. Our operations are located in Thunder Bay and Sudbury. We seek to enhance Northern Ontario's capacity to take the lead position on socio-economic policy that impacts Northern Ontario, Ontario, and Canada as a whole.

### La Société Algoma Workforce Investment (AWIC)

La Société Algoma Workforce Investment (AWIC) est un organisme communautaire et sans but lucratif. Il est l'un des 26 conseils de planification de main-d'œuvre de la province de l'Ontario, financé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU).

Nos membres bénévoles du conseil sont bien informés sur les questions de développement de la population active dans le district d'Algoma. Le mandat de AWIC est d'agir en tant que catalyseur du changement dans le marché du travail du district d'Algoma en établissant des partenariats avec des groupes du marché du travail pour résoudre les problèmes de formation et d'adaptation.

Chaque année AWIC:

- Mène des recherches pour recueillir des informations sur les tendances du marché du travail,
- Partage ces résultats avec les partenaires communautaires et les intervenants dans les consultations de communication,
- Crée un plan d'action communautaire en consultation avec des partenaires et des intervenants clés,
- Facilite les partenariats pour résoudre les problèmes du marché du travail identifiés.



Jonathan Coulman – Directeur Exécutif  
[www.awic.ca](http://www.awic.ca)  
District d'Algoma

### A propos de la série

Cette série sur le capital humain est une mise à jour d'une série antérieure publiée par la Planification de main-d'œuvre de l'Ontario.

Planification de main-d'œuvre de l'Ontario est un réseau de 26 conseils de planification de main-d'œuvre répartis dans quatre régions de la province. Les comités de planification de main-d'œuvre collectent des informations sur l'offre et la demande du marché du travail local et travaillent en partenariat avec les employeurs, les services d'emploi, les éducateurs, les chercheurs, le développement économique, les gouvernements et d'autres parties prenantes pour identifier, comprendre et résoudre les problèmes du marché du travail. Cela nécessite un soutien et une coordination des réponses locales pour répondre aux besoins actuels et nouveaux.

Compte tenu de la géographie et des problèmes du marché du travail uniques qui affectent le Nord de l'Ontario, les six conseils de planification du Nord ont collaboré pour créer Planification de main-d'œuvre du Nord de l'Ontario. Ils comprennent: Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC); Commission de formation du Nord-Est (CFNE); Le groupe du marché du travail (LMG); Northwest Training and Adjustment Board (NTAB); Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (NSWPB); et planification de la main-d'œuvre pour Sudbury et Manitoulin (WPSM). Le CFNE et la NSWPB sont actuellement des sites pilotes pour les conseils locaux de planification de l'emploi (CLPE).

L'objectif de cette série est d'examiner les tendances passées et présentes dans chaque district de recensement du Nord de l'Ontario et de prévoir les défis et les opportunités à venir. L'auteur examine les tendances démographiques ainsi que le marché du travail, y compris la composition du capital humain, les tendances de l'emploi, la future demande professionnelle de la main-d'œuvre salariée, les tendances de la composition de la main-d'œuvre industrielle des secteurs de la production de biens et des services, ainsi que les tendances du revenu du travail et produit intérieur brut (PIB).

## Qui nous sommes

**Conseil d'administration :** Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

**Président et Chef de la direction :** recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

**Conseil consultatif :** groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

**Conseil consultatif pour la recherche :** groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

**Évaluateurs-homologues :** personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

**Rédacteurs et chercheurs associés :** personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

**Outils d'engagement permanent (grand public, intervenants du gouvernement, intervenants de la collectivité) :** Veiller à ce que l'Institut des politiques du Nord reste à l'écoute de la communauté.

### Président & Directeur Général

Charles Cirtwill

### Conseil d'administration

|                             |                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Pierre Bélanger (Trésorier) | Corina Moore                          |
| Suzanne Bélanger-Fontaine   | Emilio Rigato                         |
| Dave Canfield               | Alan Spacek                           |
| Dr. Harley d'Entremont      | Dr. Brian Tucker (Secrétaire)         |
| Florence MacLean            | Asima Vezina                          |
| Dwayne Nashkawa             | Charles Cirtwill<br>(Président & CEO) |

### Conseil consultatif

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Michael Atkins      | Peter Goring        |
| Kim Jo Bliss        | Dr. George C. Macey |
| Jean-Pierre Chabot  | Allyson Pele        |
| Dr. Michael DeGagné | Ogimaa Duke Peltier |
| Don Drummond        | Tina Sartoretto     |
| Ronald Garbutt      | Bill Spinney        |
| Jean Paul Gladu     | David Thompson      |
| Audrey Gilbeau      |                     |

### Conseil consultatif pour la recherche

|                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| Dr. Randy Battocchio<br>(Président) | S. Brenda Small   |
| Dr. John Allison                    | J.D. Snyder       |
| Dr. Hugo Asselin                    | Dr. Lindsay Tedds |
| Dr. Gayle Broad                     |                   |
| George Burton                       |                   |
| Dr. Robert Campbell                 |                   |
| Dr. Iain Davidson-Hunt              |                   |
| Dr. Livio Di Matteo                 |                   |
| Dr. Morley Gunderson                |                   |
| Leata Ann Rigg                      |                   |

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

© 2019 Northern Policy Institute Published by Northern Policy Institute

874 Tungsten St.  
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-989343-21-0

Éditeur: Alex Ross

Rédacteur en chef: Mark Campbell  
Concept Graphique : Korkola Design)  
Traduction: Renée O'Neil  
(O'Neil Traductions)

## Contents

|  |    |
|--|----|
| Partenaires .....  | 3  |
| Qui nous sommes .....  | 4  |
| A propos de l'auteur .....   | 5  |
| Sommaire exécutif .....  | 5  |
| Résultats clés .....   | 6  |
| Introduction .....   | 7  |
| Évolution démographique du nord-est de l'Ontario : les 30 dernières années .....   | 8  |
| Évolution démographique du secteur d'Algoma : les 30 prochaines années .....   | 17 |
| Projections de la population autochtone .....  | 20 |
| Main d'œuvre du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma : tendances passées, actuelles et futures .....               | 21 |
| Productivité et composition du capital humain de la main-d'œuvre dans le secteur d'Algoma et le nord-est de l'Ontario..... | 25 |
| Les conséquences de changements dans la composition de la main-d'œuvre au travail .....                                    | 30 |
| Perspectives d'avenir .....  | 32 |
| Bibliographie.....   | 40 |
| Glossaire.....   | 41 |

## A propos de l'auteur

### Dr. Bahktiar Moazzami



M. Moazzami enseigne l'économie et l'économétrie à l'Université Lakehead depuis 1988. Il est bien connu pour ses activités de recherche liées au Nord de l'Ontario.

Il a rédigé de nombreux rapports sur les défis et les opportunités du développement économique dans le Nord de l'Ontario. Le ministère du Développement du Nord et des Mines l'a chargé d'entreprendre une étude approfondie de l'économie du Nord de l'Ontario dans le cadre des recherches sur le Plan de croissance du Nord de l'Ontario. L'étude comprenait l'identification de grappes industrielles en croissance, en déclin et émergentes dans la région.

Le professeur Moazzami a également beaucoup écrit sur les peuples autochtones et l'économie autochtone du Nord de l'Ontario. L'expertise et l'influence de M. Moazzami s'étendent au-delà de l'Université Lakehead et du Nord de l'Ontario. Il a été conférencier régulier du programme de développement économique de l'Université de Waterloo.

## Sommaire exécutif

Le nord-est de l'Ontario a une superficie d'environ 276 124 km<sup>2</sup> et avait une population de 548 449 personnes en 2016. Une augmentation de la migration de sortie chez les jeunes, une diminution des taux de fertilité et des niveaux d'immigration plus faible ont mené à un nombre plus élevé de personnes âgées dans le nord-est de l'Ontario, comparativement au reste de l'Ontario. La population continuera à vieillir dans l'avenir immédiat, ce qui aura des répercussions sur les coûts des soins de santé, l'offre de main-d'œuvre, la capacité de production et la capacité qu'auront les secteurs du nord-est de rester économiquement viables.

L'objectif du présent rapport est d'analyser les tendances démographiques et du marché du travail dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur d'Algoma. Il sera question des tendances passées et actuelles, de même que de projections pour l'avenir. Le présent rapport est une mise à jour d'un rapport précédemment publié en 2017. Les informations ont été mises à jour à l'aide des données du recensement de 2016 et de nouvelles sections ont été ajoutées, notamment des projections sur la future demande du marché du travail pour des secteurs précis.

## Résultats clés :

La proportion de personnes, dans le secteur d'Algoma, qui ont moins de 20 ans a diminué de 29,5 % en 1991 à 19,4 % en 2016, alors que la proportion de personnes de l'âge d'or a monté de 11,1 % à 22,6 % pendant la même période. Au cours de la même période, la proportion de personnes âgées de 20 à 34 ans a décliné de 22,7 % à 16,1 %, alors que la proportion de personnes âgées de 35 à 64 ans a crû de 36,7 % à 41,9 %. Les projections montrent que la main-d'œuvre dans le secteur devrait diminuer de 49 975 personnes en 2015 à 42 246 personnes en 2030 – une baisse d'environ 15,5 %.

La population autochtone du secteur d'Algoma est passée de 10 800 personnes en 2001 à 15 460 personnes en 2016, un taux de croissance d'environ 43,2 %. La proportion de la population autochtone dans le secteur d'Algoma est passée de 9,2 % à 13,8 % entre 2001 et 2016. La proportion de la population autochtone relativement à la population totale de la région devrait augmenter à 15,8 % en 2030, comparativement à 13,8 % en 2016. De plus, la proportion de personnes autochtones en âge de travailler (soit les personnes âgées de 20 à 64 ans) devrait passer de 13,9 % en 2015 à 16,8 % en 2030.

Puisque la main-d'œuvre autochtone constituera une proportion significative et croissante de la future main-d'œuvre du nord-est du secteur d'Algoma, il est d'une importance vitale pour la viabilité sociale économique de la région d'adopter des politiques en matière d'éducation qui permettront à cette composante de la main-d'œuvre de répondre aux exigences du marché du travail de l'avenir. En général, la population autochtone a tendance à moins participer à la main-d'œuvre que l'ensemble de la population. Le taux d'activité de la main-d'œuvre autochtone dans le secteur d'Algoma était inférieur à la moyenne régionale en 2016. Son taux de chômage était aussi significativement plus élevé que la moyenne régionale.

De plus, on note dans le secteur d'Algoma des taux de chômage pour les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires plus élevés qu'aux paliers provincial et national. La même tendance se retrouve chez les personnes ayant un diplôme collégial ou qui ont terminé un apprentissage. Cependant, le taux de chômage pour les diplômés universitaires du secteur d'Algoma est inférieur à celui du même groupe en Ontario et au Canada.

## Recommandations :

### 1. Mettre l'accent sur retenir les jeunes

Le secteur d'Algoma pourrait relever ses défis démographiques en mettant en œuvre une stratégie étoffée visant à encourager les jeunes à rester dans la région. Comme ailleurs dans le nord de l'Ontario, une population qui se rétrécit et qui vieillit constitue un défi de base pour Algoma dans le futur. Ces tendances sont largement dues à une migration de sortie des plus jeunes cohortes. En fait, le secteur d'Algoma a connu une sortie nette de personnes ayant moins de 19 ans (173 personnes) et de personnes âgées de 20 à 34 ans (5096 personnes) de 2001 à 2017. Il est crucial que la région cherche à faire croître sa population en investissant dans sa jeune population en âge de travailler, pour la retenir dans le secteur.

### 2. Répondre aux besoins de la population autochtone

L'indice de composition du capital humain de la main-d'œuvre autochtone dans le secteur, quoiqu'inférieur à l'indice du reste de la population, est plus élevé que pour l'ensemble du Canada et de l'Ontario. Puisque la proportion de la population régionale qui est autochtone est en croissance, et compte tenu du fait que la composition de son capital humain est inférieure à celle de l'ensemble de la population en âge de travailler du secteur d'Algoma, la future productivité de la main-d'œuvre diminuera si la scolarisation de ce segment de la population n'est pas améliorée. Beaucoup de données suggèrent qu'une amélioration des compétences mène à une augmentation du taux d'activité et à une diminution du taux de chômage dans le secteur. Le fait de répondre aux besoins de la population autochtone profitera à l'ensemble de la région.

### 3. Continuer encourager la croissance régionale du taux de participation des femmes

La population est en décroissance et la région doit améliorer le taux d'activité et la scolarisation de sa main-d'œuvre. Il faut donc tenter de soutenir et de faire progresser le taux de participation des femmes. De plus, il faut continuer les efforts visant à éliminer les obstacles traditionnels à l'éducation pour ce groupe. Il faut notamment se préoccuper : d'appuis à la famille, de services de garde, d'investissement dans les transports et dans le logement, de même que d'une éducation élémentaire et secondaire de qualité.

## Introduction

L'objectif du rapport est d'examiner les caractéristiques et les tendances passées et actuelles de l'économie du secteur d'Algoma (ci-après appelé «Algoma») et d'établir des prévisions relatives aux défis et aux occasions de développement futurs de la région. Tout d'abord, nous examinerons les tendances en matière de population du secteur d'Algoma et dans le nord-est de l'Ontario. Puis, nous étudierons le marché du travail du secteur, y compris la composition du capital humain; les tendances en matière d'emploi; la composition professionnelle et industrielle changeante de la population salariée; le déclin de l'apport du secteur privé; la dépendance grandissante du secteur d'Algoma à l'égard du secteur privé; et la diminution du revenu du travail et du produit intérieur brut (PIB). Il sera aussi question du vieillissement de la population et de son effet sur la future demande en matière de fournisseurs de soins de santé et de services d'éducation. Finalement, le rapport estimera l'effet du vieillissement de la population sur la demande de main-d'œuvre dans les métiers dans la région.

Le rapport s'ouvre sur un examen de l'évolution démographique du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma au cours des trente dernières années. Nous voyons que la population du secteur d'Algoma a diminué d'environ 13,5 % entre 1986 et 2016. Nous nous pencherons particulièrement sur trois segments de la population régionale, soit les autochtones, les francophones et les immigrants. L'étude se tourne vers l'avenir pour offrir des projections des populations totale et autochtone dans le secteur d'Algoma de 2015 à 2041. Selon nos données, seule la population autochtone est en croissance dans la région. En se fondant sur ces projections de population, l'étude estime les tendances passées, actuelles et futures en ce qui concerne la taille et la composition de la main-d'œuvre régionale. Il est aussi question de l'effet des flux migratoires sur la population régionale.

Le rapport se penche aussi sur les tendances en matière de population dans les zones rurales et urbaines. Environ 77,9 % de la population du secteur d'Algoma réside dans une zone urbaine. Le reste (22,1 %) réside dans une zone rurale. La majorité (68,4 %) de la population autochtone réside dans une zone urbaine. Il s'agit surtout de personnes autochtones vivant hors-réserve. Environ 31,6 % de la population autochtone réside dans une zone rurale.

La prochaine partie de l'étude examine les tendances au chapitre du marché du travail, y compris les taux de participation, d'emploi et de chômage chez divers groupes de population entre 2001 et 2016. À l'aide d'indicateurs d'évolution démographique et de marché du travail, l'étude établit des prévisions de la taille et de la composition de la future main-d'œuvre dans le secteur d'Algoma.

Dans la section suivante, l'étude définit et mesure quantitativement la composition du capital humain de la main-d'œuvre du secteur d'Algoma au cours des prochaines années. La section examine aussi les ramifications de l'application grandissante de la technologie dans les processus de fabrication et, en conséquence, sur les compétences qui seront requises à l'avenir de la main-d'œuvre.

Le rapport traite aussi des conséquences de changements dans la composition de la main-d'œuvre au travail dans le secteur d'Algoma (le secteur de la production de biens, dominé par des entreprises privées, continuant à perdre du terrain en faveur du secteur des services, qui est principalement financé par le secteur public). L'étude se

penchera aussi sur la composition professionnelle changeante de la main-d'œuvre salariée et sur son effet sur le PIB et le revenu régional total du secteur d'Algoma.

L'étude se termine en regardant vers l'avenir et en examinant la demande future pour les fournisseurs de soins de santé et de services d'éducation, ainsi que pour les travailleurs et travailleuses des métiers.

### Sources de données :

Les données utilisées dans le rapport sont fondées sur des renseignements détaillés tirés des subdivisions de recensement (SDR) du nord-est de l'Ontario, spécialement totalisées par Statistique Canada. Nous avons aussi utilisé des prévisions de population fondées sur des données rendues disponibles par le ministère des Finances de l'Ontario. Certaines des données indiquées ci-dessous peuvent être légèrement différentes des données sur la population tirées du recensement, dans les cas où une totalisation personnalisée a été utilisée pour montrer les caractéristiques uniques de la zone ciblée. Dans ce cas, les écarts découlent du fait que les tableaux personnalisés ont été créés à partir d'un échantillon de 25 % des données, par opposition à des données portant sur 100 % de la population.

### Groupes de population étudiés

Le rapport donne des renseignements sur les quatre groupes de population suivants :

- la population totale;
- la population francophone, soit les personnes qui indiquent que leur langue maternelle est le français;
- la population autochtone, soit les personnes qui sont définies par Statistique Canada comme des personnes ayant déclaré être Autochtones, c'est-à-dire être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits et/ou les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou les personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne;
- la population immigrante, soit les personnes qui sont ou ont été des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement au Canada.

### Les particularités géographiques du nord de l'Ontario

Le nord de l'Ontario est divisé en deux régions économiques : le nord-ouest et le nord-est. Les trois secteurs du recensement le plus à l'ouest, communément appelés secteurs tout court – soit Rainy River, Kenora et Thunder Bay – forment le nord-ouest de l'Ontario, aussi appelé la région économique du nord-ouest. La région située au nord-est des lacs Supérieur et Huron constitue le nord-est de l'Ontario, aussi appelé la région économique du nord-est. On y retrouve les secteurs de recensement suivants : Cochrane, Timiskaming, Algoma, Sudbury, Nipissing, Manitoulin, Parry Sound et le Grand Sudbury. Le gouvernement fédéral et FedNor incluent aussi le secteur de Muskoka dans leur définition du nord-est de l'Ontario. Cependant, le gouvernement provincial a retiré le secteur de Muskoka du secteur de compétence du ministère du Développement du Nord et des Mines et de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario en 2004. Il continue toutefois à inclure Parry Sound dans le secteur du nord-est de l'Ontario.

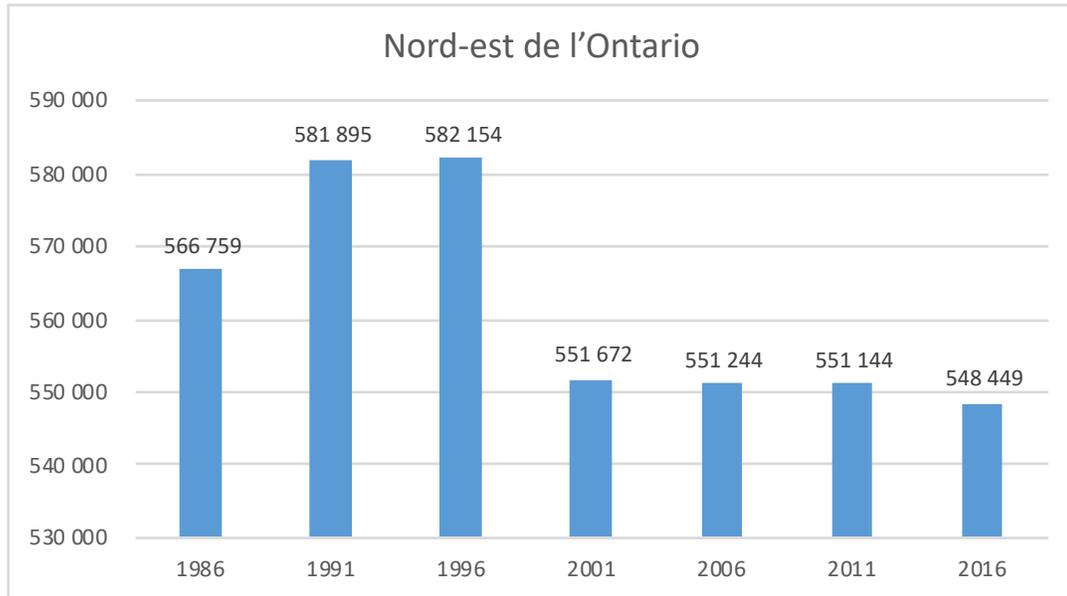
# Évolution démographique du nord-est de l'Ontario : les 30 dernières années

## Tendances démographiques du nord-est de l'Ontario

Le nord-est de l'Ontario a une superficie d'environ 276 124 km<sup>2</sup> et avait une population de 548 449 personnes en 2016. La densité de sa population est d'environ deux personnes par kilomètre carré, un chiffre largement inférieur à la densité de la population de l'Ontario (14,8). Le Grand Sudbury est la plus grande ville du nord-est de l'Ontario. Sa population était d'environ 161 647 personnes en 2016. Les autres agglomérations importantes de la région incluent Sault Ste. Marie, North Bay, Timmins, Elliot Lake et Temiskaming Shores.

Selon le recensement de la population de Statistique Canada, la population du nord-est de l'Ontario a crû de 566 759 personnes en 1986 à 582 154 personnes en 1996, mais a baissé à 551 672 personnes en 2001 et à 548 449 personnes en 2016 (Graphique 1). La tendance d'une population en croissance au cours des années 80 et 90, puis en déclin au XXI<sup>e</sup> siècle, est similaire à ce qui a été observé dans le nord-ouest de l'Ontario.

**Graphique 1 : Tendances démographiques dans le nord-ouest de l'Ontario**

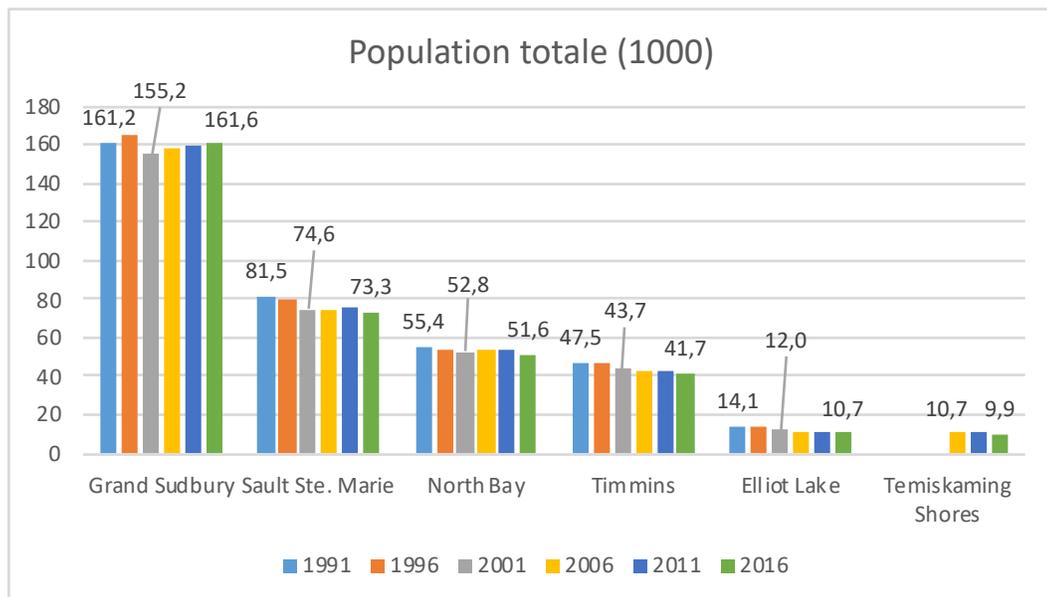


Source : Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

On note aussi une diminution de la population dans presque toutes les régions principales du nord-est de l'Ontario (Graphique 2). La ville de Temiskaming Shores a été créée par la fusion des villes de New Liskeard et de

Haileybury avec le village de Dymond en 2004. Il n'y a donc pas de données de recensement pour cette ville avant 2004.

**Graphique 2 : Tendances démographiques dans les principales villes du nord-est de l'Ontario**

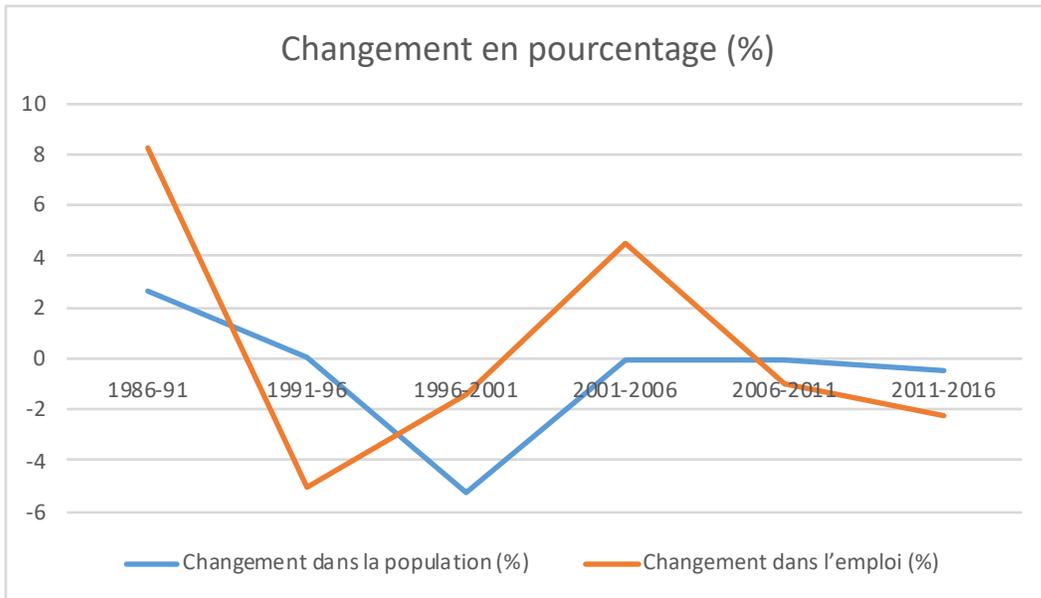


Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

Le déclin de la population est étroitement lié à des changements au chapitre de l'emploi dans l'économie régionale (Graphique 3). L'emploi total dans le nord-est de

l'Ontario est passé de 236 355 en 1986 à 250 330 en 2006, mais a diminué à 247 905 en 2011 et à 242 415 en 2016.

**Graphique 3 : Croissance/déclin de la population et de l'emploi dans le nord-est de l'Ontario**

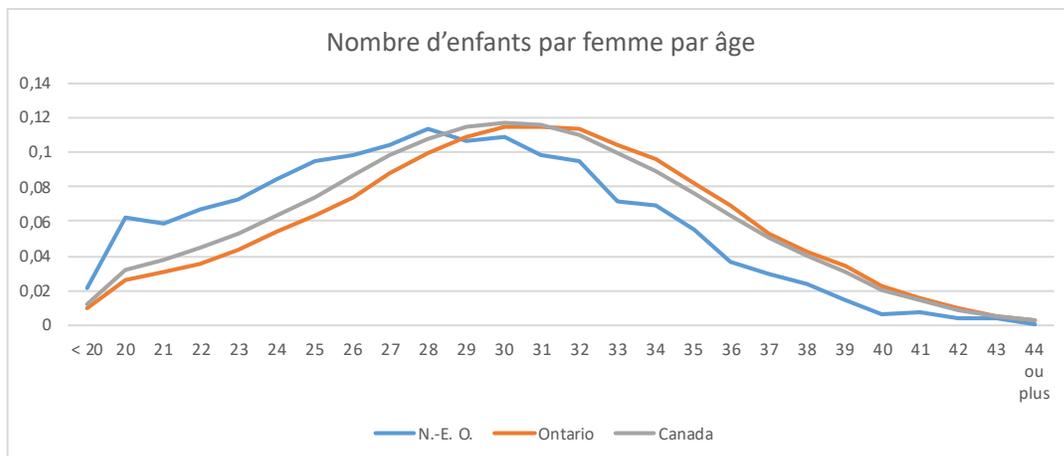


Source : Calculés à partir de chiffres de Statistique Canada, divers recensements, totalisation personnalisée.

Le pourcentage de la population provinciale du nord-est de l'Ontario a diminué de 6,23 % en 1986 à 5,8 % en 1991, à 4,8 % en 2001, à 4,3 % en 2011 et à 4,1 % en 2016. Il y a deux sources du déclin de la population. Tout d'abord, comme nous le verrons plus loin, la région a connu une importante migration de sortie des jeunes à la recherche d'emplois dans d'autres régions du Canada. Le deuxième facteur contribuant à une faible croissance ou à une diminution de la population est le faible taux de fertilité dans le nord-est de l'Ontario (1,6), qui est significativement inférieur au taux de remplacement des générations de 2,1.

Le taux de fertilité total est défini comme étant le nombre moyen d'enfants dont une femme accouchera au cours de sa vie. Au Canada, le taux de fertilité total était de 1,61 en 2011, comparativement à 1,55 en Ontario et à 1,77 dans le nord-ouest de l'Ontario (Graphique 4). Comme le montre le Graphique 4, le taux de fertilité chez les femmes âgées de 28 ans et moins du nord-est de l'Ontario est supérieur aux moyennes provinciale et nationale, mais est significativement inférieur aux moyennes provinciale et nationale pour les femmes âgées de plus de 28 ans.

**Graphique 4 : Nombre d'enfants dont une femme accouchera par âge dans le nord-est de l'Ontario, en Ontario et au Canada en 2011<sup>1</sup>**



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011, totalisation personnalisée.

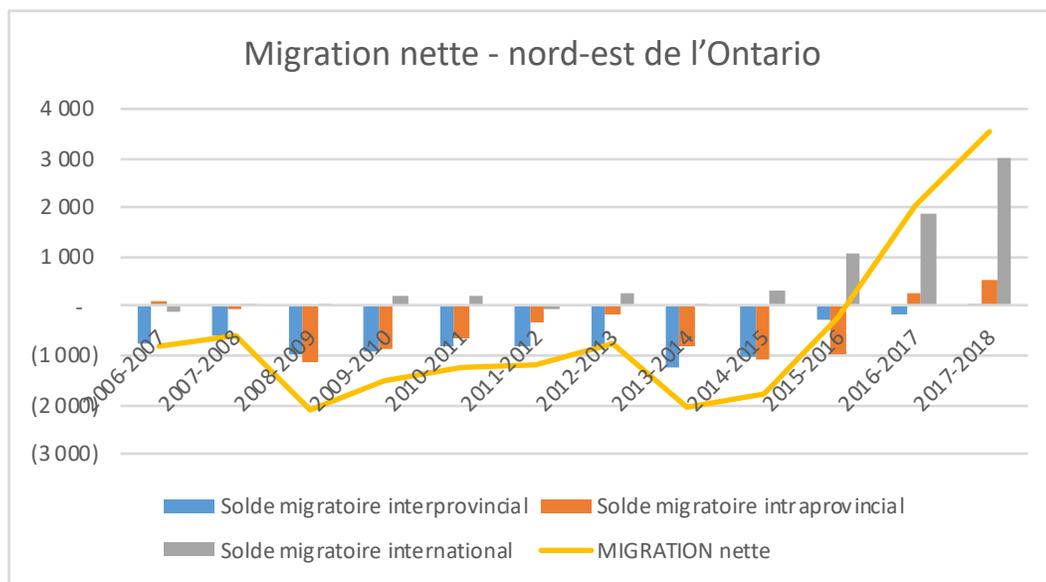
<sup>1</sup> Veuillez noter que pour calculer le taux de fertilité total (soit le nombre d'enfants dont une femme accouchera au cours de sa vie), il faut additionner les chiffres de tous les groupes d'âge au graphique 4.

Outre le vieillissement de la population et un faible taux de fertilité, d'autres facteurs peuvent expliquer le déclin de la population régionale. Tout d'abord, le nord-est de l'Ontario reçoit un nombre disproportionnellement faible d'immigrants. L'immigration nette est définie comme le nombre d'immigrants qui arrivent moins ceux qui quittent la région. Cependant, le nombre d'immigrants dans le nord-est de l'Ontario a diminué de 34 845 en 2001 à 30 565 en 2011 et à 29 390 en 2016 (en raison de décès et parce que la migration de sortie d'immigrants résidents a été plus importante que l'arrivée de nouveaux immigrants).<sup>2</sup> En d'autres mots, la région a connu une migration nette négative entre 2001 et 2016. C'est là l'un des plus importants facteurs du déclin de la population. Le deuxième facteur (et possiblement le plus important) est la migration de sortie de la population.

Le Graphique 5 montre que le nord-est de l'Ontario a connu une importante migration de sortie interprovinciale

et intraprovinciale entre 2006 et 2016. La migration interprovinciale décrit le mouvement de population d'une province à une autre, et la migration intraprovinciale décrit le mouvement de population d'un secteur de recensement à un autre dans la même province. Le ministère des Finances indique que depuis 2003, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario a été négative, surtout en raison de sorties nettes vers l'Alberta. Au cours des 30 dernières années, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario a été de 2 700 personnes en moyenne par année. Cependant, cela comprend les arrivées anormalement élevées en provenance du Québec au cours des années suivant le référendum de 1980. Si l'on exclut ces arrivées, la migration interprovinciale nette à long terme vers l'Ontario est légèrement négative.<sup>3</sup> Parallèlement, il semble que les efforts récents visant à augmenter les migrations internationales vers la région du nord-est ont mené à une migration nette positive pour 2017 et 2018.

**Graphique 5 : Flux migratoires nets dans le nord-est de l'Ontario**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des données de Statistique Canada, tableau 17-10-0138-01.

Les tendances démographiques ci-dessus ont fait en sorte que la répartition selon l'âge dans le nord-est de l'Ontario est différente de celle pour l'ensemble de la province. Comme le montre le Graphique 6, si l'on considère la moyenne provinciale, le nord-est de l'Ontario compte

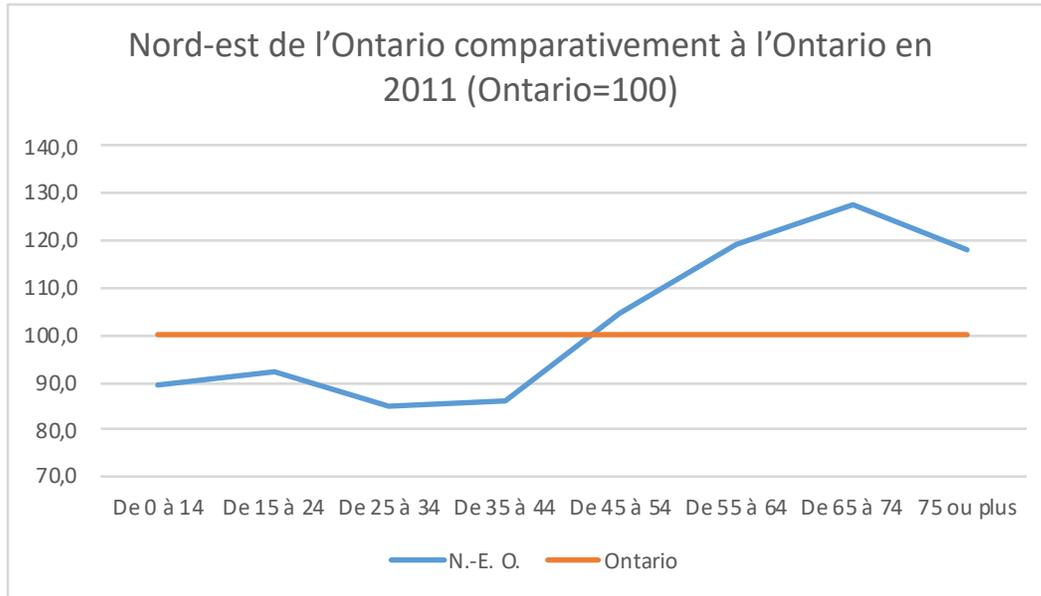
un pourcentage relativement faible de personnes âgées de 45 ans ou moins et une proportion plus élevée de personnes plus âgées, y compris des personnes de l'âge d'or.<sup>4</sup>

<sup>2</sup>Selon les données du recensement, l'immigration nette vers l'Ontario entre 2001 et 2011 s'est établie à 586 990 personnes.

<sup>3</sup>Ministère des Finances de l'Ontario, mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario fondé sur le recensement de 2011, 2017-2041 L'Ontario et ses 49 divisions de recensement.

<sup>4</sup>Dans le Graphique 5, l'axe horizontal montre les différents groupes d'âge et l'axe vertical montre la proportion en pourcentage de la population du nord-est de l'Ontario pour chaque groupe d'âge, comparativement à l'ensemble de la province.

Graphique 6 : Répartition relative selon l'âge en 2011



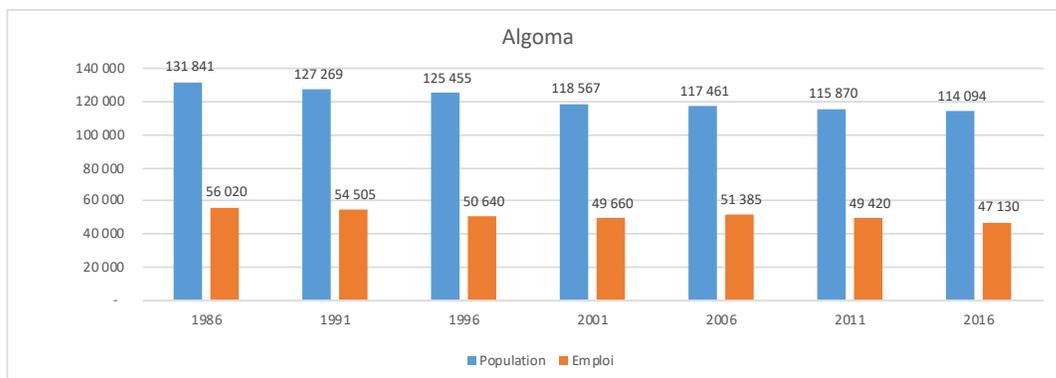
Source : Calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, totalisation spéciale.

## Tendances démographiques dans le secteur d'Algoma

Le secteur d'Algoma a une superficie de 48811 km<sup>2</sup> et avait une population de 114094 personnes en 2016. La densité de sa population est de 2,3 personnes par kilomètre carré, un chiffre largement inférieur à la densité de la

population de l'Ontario (14,8). Selon le Recensement de la population de Statistique Canada, la population du secteur d'Algoma a diminué d'environ 13,5 % entre 1986 et 2016 (Graphique 7).

Graphique 7 : Tendances démographiques dans le secteur d'Algoma



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

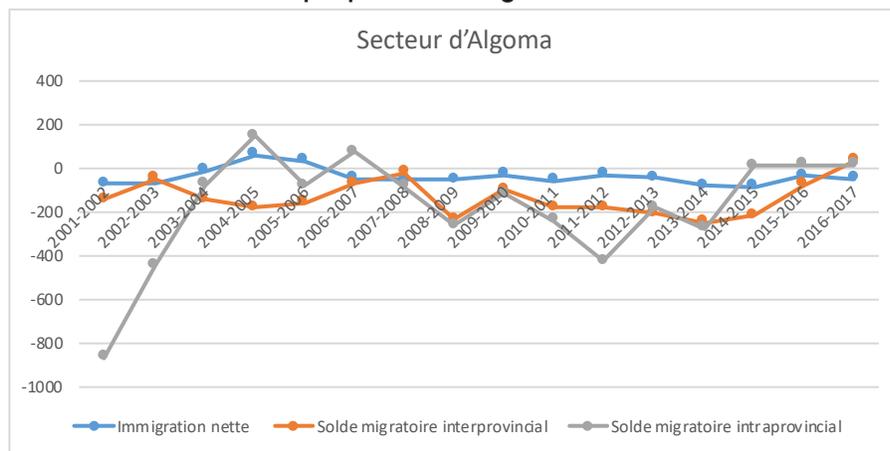
Comme indiqué plus haut, il y a une forte corrélation entre la population et les tendances en matière d'emploi. Le déclin de la population entre 1986 et 2016 a été fortement influencé par le fait que l'emploi total a diminué pendant cette période, passant de 56 020 personnes à 47 130 personnes. Le coefficient de corrélation entre la tendance en matière de population et la tendance en matière d'emploi est égal à 0,90 dans le secteur d'Algoma, ce qui est considéré comme un chiffre très élevé.

D'autres facteurs ont aussi contribué à l'évolution de l'ensemble de la population régionale. Tout d'abord, le secteur d'Algoma reçoit un nombre disproportionnellement faible d'immigrants. L'immigration nette est définie comme le nombre d'immigrants qui arrivent moins ceux qui quittent la région. Le secteur a connu une immigration nette négative entre 2001 et 2016 (Graphique 8). C'est là l'un des plus importants facteurs du déclin de la population. Le deuxième facteur (et possiblement le plus important) est la migration de sortie de la population.

Le Graphique 8 montre que le secteur d'Algoma a connu une migration de sortie interprovinciale et intraprovinciale tout au long de la période à l'étude. La migration interprovinciale décrit le mouvement de population d'une province à une autre. Au cours des 30 dernières années, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario a été de 2700 personnes en moyenne par année. Cependant, cela comprend les arrivées anormalement élevées en provenance du Québec au cours des années suivant le référendum de 1980. Si l'on exclut ces arrivées, la migration interprovinciale nette à long terme vers l'Ontario est légèrement négative.<sup>5</sup> La migration intraprovinciale décrit le mouvement de population d'une division de recensement à une autre au sein d'une même province. La migration de sortie interprovinciale nette dans le secteur d'Algoma s'est établie à 2129 personnes et la migration de sortie intraprovinciale nette s'est établie à 2754 personnes entre 2001 et 2017.

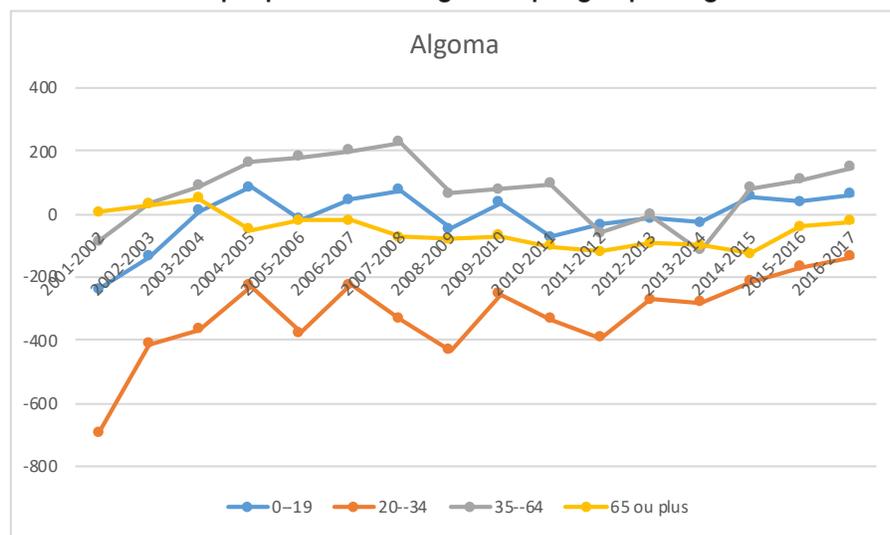
La majorité des personnes qui ont quitté la ville ont choisi de déménager ailleurs en province. La plus forte proportion de personnes qui choisissent une migration de sortie vers d'autres provinces sont âgées d'entre 20 et 34 ans. Le Graphique 9 montre la répartition selon l'âge des personnes qui ont migré de 2001 à 2017. Dans l'ensemble, le secteur d'Algoma a connu une entrée nette de 1214 personnes âgées de 35 à 64 ans de 2001 à 2017. Par ailleurs, le secteur d'Algoma a connu une sortie nette de personnes âgées de 19 ans et moins (173 personnes). La situation était la même pour les personnes âgées de 20 à 34 ans (5096 personnes) et pour les personnes âgées de 65 ans et plus (828) pendant la période à l'étude. Il semble que la majorité des personnes qui ont quitté le secteur sont de jeunes personnes à la recherche d'emplois à l'extérieur de la région.

**Graphique 8 : Flux migratoires nets**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des données de Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux 051-0063.

**Graphique 9 : Solde migratoire par groupe d'âge**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des données de Statistique Canada, base de données CANSIM, tableaux 051-0063.

<sup>5</sup> Ministère des Finances de l'Ontario, mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario fondé sur le recensement de 2011, 2017-2041 L'Ontario et ses 49 divisions de recensement.

## Viellissement de la population du secteur d'Algoma

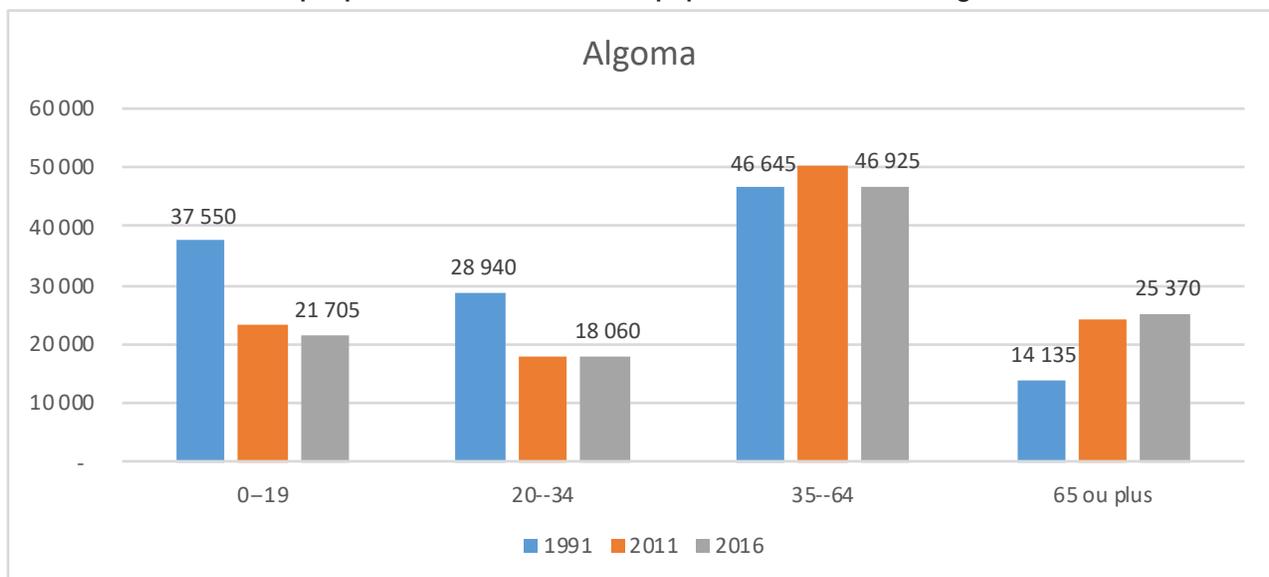
La migration de sortie, le faible niveau d'immigration vers le secteur et la hausse de l'espérance de vie contribuent au vieillissement de la population d'Algoma. Parallèlement, la génération du baby-boom, née au cours des vingt années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, commence maintenant à prendre sa retraite. Les générations suivantes ont compté beaucoup moins de membres, principalement en raison d'une baisse du taux de fertilité.

La proportion de personnes, dans le secteur d'Algoma, qui ont moins de 20 ans a donc diminué de 29,5 % en 1991 à 19,4 % en 2016, alors que la proportion de personnes de l'âge d'or a monté de 11,1 % à 22,6 % pendant la même

période (Graphique 10). Au cours de la même période, la proportion de personnes âgées de 20 à 34 ans a décliné de 22,7 % à 16,1 %, alors que la proportion de personnes âgées de 35 à 64 ans a crû de 36,7 % à 41,9 %.

Cette évolution démographique a eu un impact significatif sur les conditions sociales et économiques dans le secteur. Les personnes vieillissent à mesure qu'elles avancent dans leur cycle de vie. La population continuera donc à vieillir dans l'avenir immédiat, ce qui aura des répercussions sur les coûts des soins de santé, l'offre de main-d'œuvre, la capacité de production et la capacité qu'aura le secteur d'Algoma de rester économiquement viable.

Graphique 10 : Vieillissement de la population du secteur d'Algoma



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

## Diversité linguistique et culturelle de la population du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma

Un autre aspect de l'évolution démographique du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma touche la diversité linguistique et culturelle de la population (Graphique 11). La population francophone totale du nord-est de l'Ontario a diminué de 130 085 personnes en 2001 à 114 770 personnes en 2011, mais a atteint 121 830 personnes en 2016. La population francophone totale du secteur d'Algoma a diminué, passant de 9 260 personnes en 2001 à 7 515 personnes en 2016.

La population autochtone totale du nord-est de l'Ontario a crû de 41 005 personnes en 2001 à 57 715 personnes en 2011, et à 69 510 personnes en 2016. En d'autres mots, la proportion de la population autochtone du nord-est de l'Ontario est passée de 7,5 % en 2001 à 12,9 % en 2016. La population autochtone du secteur d'Algoma est passée de 10 800 personnes en 2001 à 15 460 personnes en 2016, un taux de croissance d'environ 43,2 %. La proportion de

la population autochtone dans le secteur d'Algoma est passée de 9,2 % à 13,8 % entre 2001 et 2016.

La forte croissance de la population autochtone n'est pas seulement fonction du processus démographique naturel. Selon Statistique Canada, la composante démographique traditionnelle de la croissance (fertilité, mortalité, immigration) n'est pas l'unique moteur de la croissance de la population autochtone au Canada. Un autre phénomène qui a eu un effet sur la taille, la croissance et la composition de la population autochtone au cours des dernières années est appelé « variation dans la déclaration » ou « mobilité ethnique ». La mobilité ethnique désigne la variation dans la déclaration de l'identité autochtone au fil du temps, d'une période de recensement à une autre.<sup>6</sup> L'adoption de la loi C31 en 1986 a joué un rôle dans cette mobilité ethnique.

<sup>6</sup> A. Signer et Rosalinda Costa, « Situation des peuples Autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 », Statistique Canada, 2005.

De plus, la participation au recensement s'est accrue ces dernières années. Statistique Canada indique que certaines réserves indiennes et terres visées par règlement n'ont pas participé au recensement parce que le dénombrement n'était pas permis ou parce que le processus a été interrompu avant d'être terminé. En 2006, la population de 22 réserves n'avait pas été complètement dénombrée, comparativement à 30 en 2001 et à 77 à 1996.<sup>7</sup>

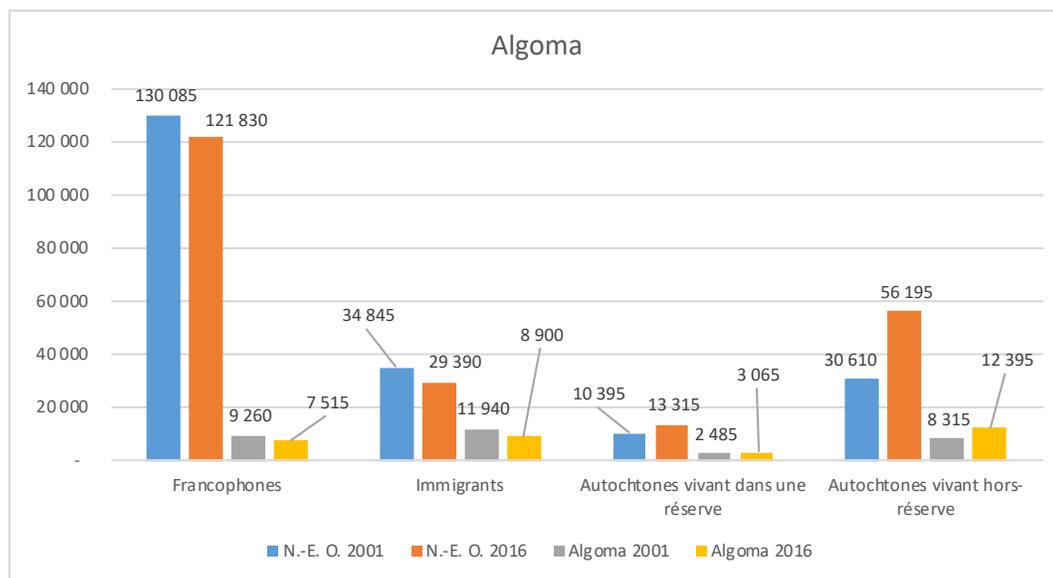
Finalement, l'un des principaux facteurs de la proportion grandissante de la population autochtone est le taux de fertilité. Ce taux, chez les femmes autochtones, est significativement plus élevé que la moyenne régionale. Un rapport du ministère de la Santé de l'Ontario énonce que : « La fertilité est la source presque exclusive de la croissance de la population autochtone en Ontario. À l'échelle de la province, on note une certaine migration d'entrée d'Autochtones en provenance d'autres provinces, mais celle-ci n'a pas un impact important sur les populations autochtones en Ontario (quoique cet impact pourrait être plus important dans certaines zones urbaines). Il existe peu de données directes sur le taux de fertilité autochtone au

Canada, mais AANC (Affaires autochtones et du Nord Canada) rapporte un indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre d'enfants qu'aurait hypothétiquement une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité courants, de 2,9 enfants, en 2000, pour les femmes inscrites comme Indiennes. Pour cette même année, l'ISF pour les femmes canadiennes était d'environ la moitié de ce taux, soit 1,5 enfant.»<sup>8</sup>

En général, la population autochtone est beaucoup plus jeune que la population non autochtone. Les personnes autochtones se joindront donc au marché du travail en grand nombre à mesure que la population non autochtone prendra sa retraite. Ce groupe représentera une proportion significative de la main-d'œuvre de la région dans les années à venir.

La proportion de la population immigrante dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur d'Algoma a diminué de 6,3 % et 10,1 % respectivement en 2001 à 5,5 % et 7,9 % respectivement en 2016. La majorité de la population immigrante dans le nord-est de l'Ontario réside dans le Grand Sudbury et dans le secteur d'Algoma.

**Graphique 11 : Diversité culturelle et linguistique dans le nord-est de l'Ontario et le secteur d'Algoma, 2001-2016**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

## Tendances démographiques dans les zones urbaines et rurales du nord-ouest de l'Ontario et d'Algoma

Il y a diverses façons de définir les zones urbaines et rurales. On comprend intuitivement que le terme rural signifie une zone où la population est dispersée et de faible densité. À l'inverse, on comprend généralement que le terme urbain désigne une zone où la population est nombreuse et la densité, élevée. Cette connaissance intuitive est le fondement de l'approche

de Statistique Canada, qui définit une région urbaine comme une région ayant une concentration démographique d'au moins 1000 habitants et une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré.<sup>9</sup> Statistique Canada offre une autre définition peut-être plus juste des zones rurales comme étant de «régions rurales et petites villes» par

<sup>7</sup> Ibid.

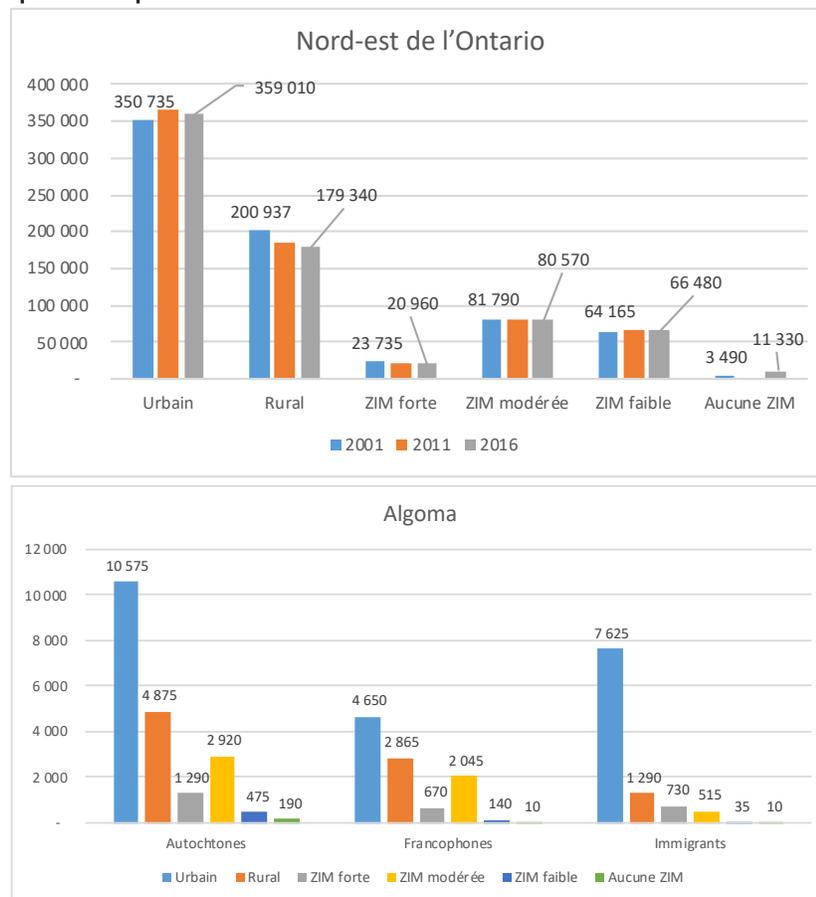
<sup>8</sup> Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé, «First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait», janvier 2009, p. 15

<sup>9</sup> L'un des inconvénients de cette définition est qu'elle peut mener à une mauvaise désignation des zones rurales et urbaines. Par exemple, si l'on se fie à cette définition, la réserve Attawapiskat, dans la région de la baie James, est classifiée comme une zone urbaine.

opposition aux «grands centres urbains». Cette définition tient compte du navettage entre les différentes zones. Elle définit les zones urbaines comme incluant toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). Les RMR et les AR incluent la population totale des subdivisions de recensement (SDR) voisines. Si l'on se fonde sur la définition ci-dessus d'une zone urbaine, les régions rurales et petites villes (RRPV) sont considérées comme n'étant pas des RMR/CAR. Les RRPV sont ventilées en quatre types de zones en fonction du degré d'influence qu'ont sur eux les grands centres urbains.<sup>10</sup> Ces zones sont établies par le pourcentage de personnes qui font la navette vers un lieu de travail dans un centre urbain.<sup>11</sup>

Si l'on utilise la définition ci-dessus, le Graphique 12 montre la distribution de la population du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma parmi les zones urbaines et rurales. Environ 66,7 % de la population du nord-est de l'Ontario réside dans une zone urbaine. Le reste (33,3 %) réside dans une zone rurale. La majorité (54,8 %) de la population autochtone réside dans une zone urbaine. Il s'agit surtout de personnes autochtones vivant hors-réserve. Environ 45,2 % de la population autochtone réside dans une zone rurale. Parmi ces derniers, 48,9 % vivent dans des régions relativement éloignées n'ayant peu ou pas de lien avec un centre urbain. Il s'agit surtout de personnes autochtones vivant dans une réserve, dans une région éloignée du nord-est de l'Ontario. Environ 61,8 % de la population francophone et 74,1 % de la population immigrante vivent dans des centres urbains.

**Graphique 12 : Population vivant en milieu urbain ou rural dans le nord-est de l'Ontario**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de la population, diverses années.

Environ 77,9 % de la population du nord-est de l'Ontario réside dans une zone urbaine. Le reste (22,1 %) réside dans une zone rurale. Le Graphique 12 montre que la majorité (68,4 %) de la population autochtone réside dans une zone urbaine. Il s'agit surtout de personnes autochtones vivant hors-réserve. Environ 31,6 % de la population autochtone réside dans une zone rurale. Parmi ces derniers, 4,3 % vivent dans des régions relativement éloignées n'ayant peu

ou pas de lien avec un centre urbain. Il s'agit surtout de personnes autochtones vivant dans une réserve, dans une région éloignée du nord-est de l'Ontario. Environ 61,9 % de la population francophone et 85,5 % de la population immigrante vivent dans des centres urbains.

<sup>10</sup> Pour une définition des diverses zones, consultez Roland Beshiri et Jiaosheng He, Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada, volume 8, numéro 2 (juin 2009) : numéro de catalogue 21-006-X

<sup>11</sup> Nous notons que Statistique Canada attribue une catégorie aux diverses subdivisions de recensement (SDR) qui ne se retrouvent pas dans des RMR ou des AR en quatre zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) selon le degré d'influence (fort, modéré, faible ou nul) des RMR ou des AR qui s'exercent sur elles. Le degré d'influence est mesuré en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui fait la navette pour aller travailler dans une RMR ou une AR (p. ex., 30 % pour une ZIM forte, entre 5 et 30 pour cent pour une ZIM modérée et entre zéro et 5 % pour une ZIM faible).

## Évolution démographique du secteur d'Algoma : les 30 prochaines années

La présente section de l'étude offre des projections de population pour le secteur d'Algoma, autant pour la population totale que pour la population autochtone. Les estimations pour la population totale sont fondées sur des projections du ministère des Finances de l'Ontario et les estimations pour la population autochtone sont fondées sur le modèle démographique du nord de l'Ontario, établi par l'auteur. Le modèle se fonde sur la méthode de composantes des cohortes.<sup>12</sup> Les données de l'année de référence pour la projection sont tirées du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Il faut noter certaines choses en ce qui concerne les projections du ministère des Finances. Tout d'abord, les paramètres estimés par le ministère pour la fertilité en ce qui concerne les divisions de recensement ont été modélisés pour conserver les différences régionales. On a présumé que le ratio division-province du recensement pour l'âge moyen à la fertilité dans la période la plus récente restait constant.

Deuxièmement, les estimations du ministère relativement à la mortalité en ce qui concerne les divisions de recensement ont été établies à l'aide d'une méthodologie de ratio. Le gouvernement a appliqué la structure de mortalité provinciale de l'Ontario à la structure d'âge de chaque division de recensement au cours des trois

années les plus récentes de données comparables et a calculé le nombre attendu de décès. Il a ensuite comparé ces estimations aux nombres annuels actuels de décès dans chaque division de recensement au cours de la période pour créer des ratios de décès actuels-prévus. Ces ratios ont ensuite été multipliés par les taux de décès provinciaux liés à l'âge pour créer des taux de décès pour chaque division de recensement. Ces taux ont ensuite été appliqués aux populations des divisions de recensement correspondantes pour calculer le nombre de décès pour chaque division de recensement.

Troisièmement, le ministère utilise les estimations de population fondées sur le recensement de 2016, rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net. Plus précisément, les projections se fondent sur les estimations de population postcensitaires préliminaires du 1<sup>er</sup> juillet 2017 de Statistique Canada.

Selon les projections du ministère, la population du secteur d'Algoma devrait diminuer de 115 971 personnes en 2017 à 107 681 personnes en 2041 (Tableau 1).<sup>13</sup> Le vieillissement continu de la population régionale est aussi manifeste (Graphique 13), avec la proportion de personnes âgées de moins de 64 ans devant diminuer, alors que la proportion de personnes de l'âge d'or devrait augmenter de 23,7 % en 2017 à 33,4 % en 2041.



<sup>12</sup> Pour une discussion complète du modèle, veuillez consulter B. Moazzami, «C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) : Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien», (Thunder Bay, ON : Institut des politiques du Nord, 2015).

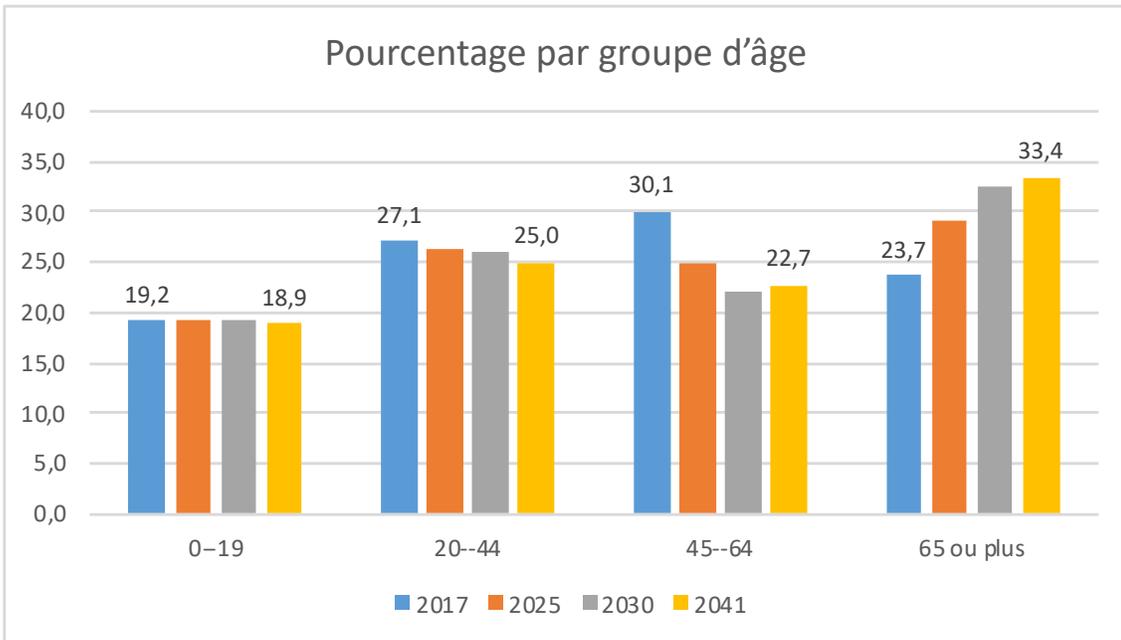
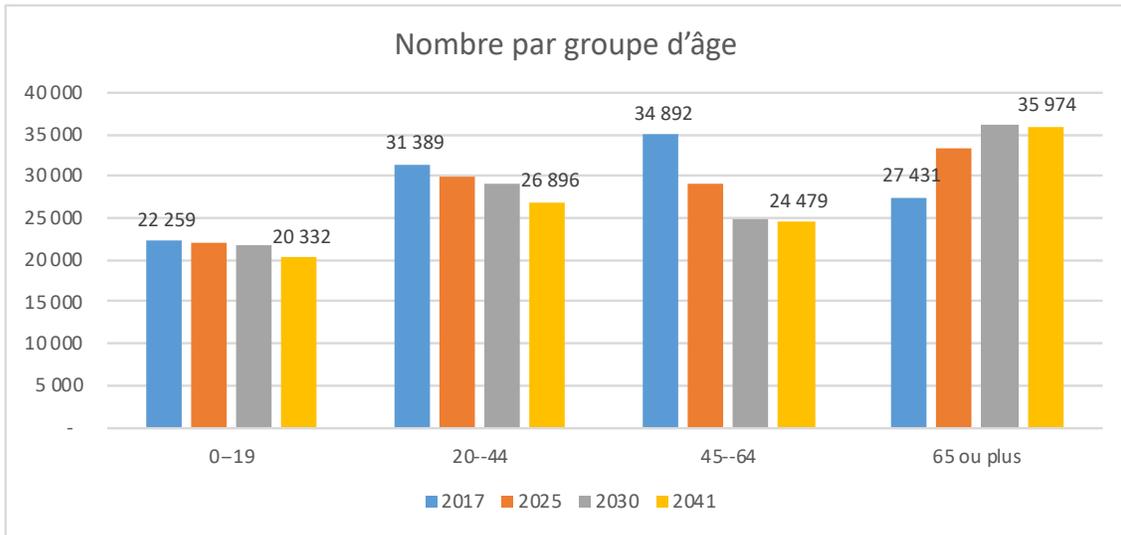
<sup>13</sup> Veuillez noter que l'estimation de la population par le ministère pour 2017 est plus élevée que l'estimation du recensement de 2016.

**Tableau 1 : Projections démographiques par groupe d'âge, secteur d'Algoma, 2017-2041**

| <b>Année</b> | <b>0--19</b> | <b>20--44</b> | <b>45--64</b> | <b>65 ou plus</b> | <b>Total</b> |
|--------------|--------------|---------------|---------------|-------------------|--------------|
| 2017         | 22 259       | 31 389        | 34 892        | 27 431            | 115 971      |
| 2018         | 22 206       | 31 351        | 34 284        | 28 089            | 115 930      |
| 2019         | 22 185       | 31 300        | 33 486        | 28 796            | 115 767      |
| 2020         | 22 169       | 31 219        | 32 626        | 29 511            | 115 525      |
| 2021         | 22 134       | 31 040        | 31 794        | 30 235            | 115 203      |
| 2022         | 22 113       | 30 735        | 30 962        | 30 994            | 114 804      |
| 2023         | 22 103       | 30 507        | 30 051        | 31 747            | 114 408      |
| 2024         | 22 054       | 30 310        | 29 184        | 32 467            | 114 015      |
| 2025         | 22 053       | 30 002        | 28 376        | 33 193            | 113 624      |
| 2026         | 22 011       | 29 754        | 27 511        | 33 958            | 113 234      |
| 2027         | 21 950       | 29 569        | 26 742        | 34 583            | 112 844      |
| 2028         | 21 843       | 29 431        | 26 021        | 35 157            | 112 452      |
| 2029         | 21 761       | 29 253        | 25 404        | 35 642            | 112 060      |
| 2030         | 21 640       | 29 033        | 24 843        | 36 151            | 111 667      |
| 2031         | 21 493       | 28 856        | 24 534        | 36 393            | 111 276      |
| 2032         | 21 384       | 28 681        | 24 306        | 36 519            | 110 890      |
| 2033         | 21 248       | 28 543        | 24 126        | 36 589            | 110 506      |
| 2034         | 21 115       | 28 366        | 24 034        | 36 613            | 110 128      |
| 2035         | 20 971       | 28 109        | 24 003        | 36 671            | 109 754      |
| 2036         | 20 820       | 27 890        | 23 959        | 36 718            | 109 387      |
| 2037         | 20 657       | 27 696        | 23 992        | 36 681            | 109 026      |
| 2038         | 20 559       | 27 460        | 24 066        | 36 588            | 108 673      |
| 2039         | 20 471       | 27 245        | 24 224        | 36, 392           | 108 332      |
| 2040         | 20 396       | 27 038        | 24 403        | 36 163            | 108 000      |
| 2041         | 20 332       | 26 896        | 24 479        | 35 974            | 107 681      |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les projections de population du ministère des Finances.

**Graphique 13 : Projections démographiques par groupe d'âge, secteur d'Algoma, 2017-2041**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les projections de population du ministère des Finances.

## Projections de la population autochtone

En établissant des projections pour la population autochtone du secteur d'Algoma jusqu'en 2030, nous présumons une migration nette nulle de personnes autochtones pendant la période de prévision, puisque les données actuelles suggèrent relativement peu de mobilité chez les populations autochtones de la région.<sup>14</sup> Le taux de fertilité pour la population autochtone est présumé être égal à celui des zones rurales du nord-ouest de l'Ontario et le taux de décès est présumé être égal à celui de la population générale du Canada, selon le recensement de 2011.

Sur la base de ces hypothèses, le Tableau 2 et le Graphique 14 montrent que la population autochtone du secteur d'Algoma devrait augmenter de 15 465 personnes

en 2015-2016 à 17 704 personnes en 2030, un taux de croissance d'environ 14,5 %. Le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans devrait passer de 4 730 personnes en 2015 à 5 448 personnes en 2030. Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait passer de 1 540 personnes en 2015 à 3 192 personnes en 2030.

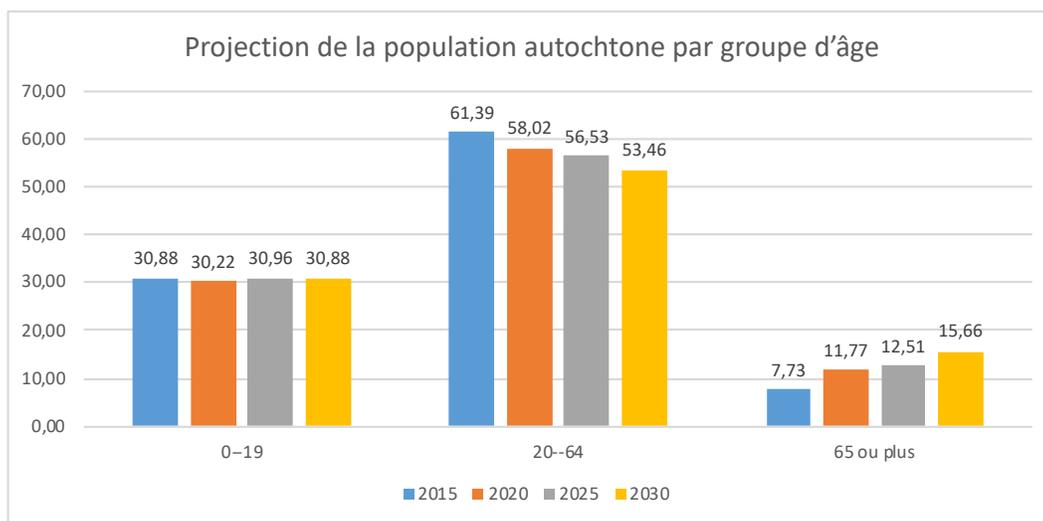
La proportion de la population autochtone relativement à la population totale de la région devrait augmenter à 15,8 % en 2030, comparativement à 13,3 % en 2015. La proportion de personnes autochtones en âge de travailler (soit les personnes âgées de 20 à 64 ans) devrait passer de 13,9 % en 2015 à 16,8 % en 2030.

**Tableau 2 : Population autochtone projetée, secteur d'Algoma, 2015-2030**

| Groupe d'âge   | 2015          | 2020          | 2025          | 2030          |
|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 0 - 4 ans      | 1 090         | 1 323         | 1 475         | 1 557         |
| 5 - 9 ans      | 1 265         | 1 116         | 1 316         | 1 467         |
| 10 - 14 ans    | 1 205         | 1 278         | 1 114         | 1 314         |
| 15 - 19 ans    | 1 170         | 1 166         | 1 273         | 1 110         |
| 20 - 24 ans    | 1 075         | 1 146         | 1 156         | 1 261         |
| 25 - 29 ans    | 950           | 1 076         | 1 134         | 1 144         |
| 30 - 34 ans    | 860           | 913           | 1 067         | 1 123         |
| 35 - 39 ans    | 1 020         | 883           | 903           | 1 055         |
| 40 - 44 ans    | 945           | 1 011         | 873           | 893           |
| 45 - 49 ans    | 990           | 906           | 992           | 857           |
| 50 - 54 ans    | 1 215         | 991           | 884           | 969           |
| 55 - 59 ans    | 1 140         | 1 214         | 958           | 854           |
| 60 - 64 ans    | 1 000         | 1 095         | 1 149         | 907           |
| 65 - 69 ans    | 630           | 810           | 1 012         | 1 061         |
| 70 - 74 ans    | 420           | 536           | 717           | 895           |
| 75 - 79 ans    | 295           | 361           | 447           | 600           |
| 80 ans ou plus | 195           | 314           | 479           | 636           |
| <b>Total</b>   | <b>15 465</b> | <b>16 140</b> | <b>16 949</b> | <b>17 704</b> |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur le modèle de projection de la population du nord de l'Ontario créé par l'auteur.

<sup>14</sup> La mobilité est souvent liée au niveau d'éducation. Selon le profil de la population autochtone du recensement de 2016, la migration interprovinciale parmi les populations autochtones au cours d'une période d'un an (de 2015 à 2016) n'était que de 1,1 %. Aussi, la migration intraprovinciale au cours de la même période d'un an était de 5 %. Les déplacements, le cas échéant, avaient généralement lieu au sein de la même division de recensement.

**Graphique 14 : Projection de la population autochtone par groupe d'âge, secteur d'Algoma**

Source : Calculs de l'auteur fondés sur le modèle de projection de la population du nord de l'Ontario créé par l'auteur.

## Main d'œuvre du nord-est de l'Ontario et du secteur d'Algoma : tendances passées, actuelles et futures

L'évolution démographique a une incidence directe sur le volet « offre » de l'économie en raison de son influence sur la main-d'œuvre. Le vieillissement de la population et une proportion décroissante de personnes en âge de travailler pourraient sérieusement limiter la croissance économique à l'avenir à moins que la croissance de la productivité ne s'accélère ou que des mesures ne soient prises pour augmenter la participation de travailleurs plus âgés, de jeunes et d'autres groupes sous-représentés dans la main-d'œuvre.

Le présent rapport montre que la population autochtone constitue une proportion grandissante de la population totale de la région et de sa population en âge de travailler. Un écart significatif existe, cependant, entre les niveaux d'éducation des personnes autochtones et ceux de la population générale, ce qui mène à une importante

inégalité dans les résultats sur le marché du travail touchant la capacité de production actuelle et future de la main-d'œuvre du nord-est de l'Ontario.

Le Tableau 3 et le Graphique 15 montrent les tendances du marché du travail pour la population âgée de 15 à 64 ans dans le secteur d'Algoma. Comme le montre le tableau, la population totale en âge de travailler, la main-d'œuvre et les taux d'emploi ont diminué à Algoma de 2001 à 2016. Le taux d'activité et les taux d'emploi ont diminué chez les hommes mais ont augmenté chez les femmes au cours de la même période. Par ailleurs, le taux de chômage a monté chez les hommes, mais a baissé chez les femmes de 2001 à 2016. Les taux de chômage, d'emploi et de participation à la main-d'œuvre pour les francophones, les immigrants et les personnes autochtones ont suivi les mêmes tendances entre 2001 et 2016.

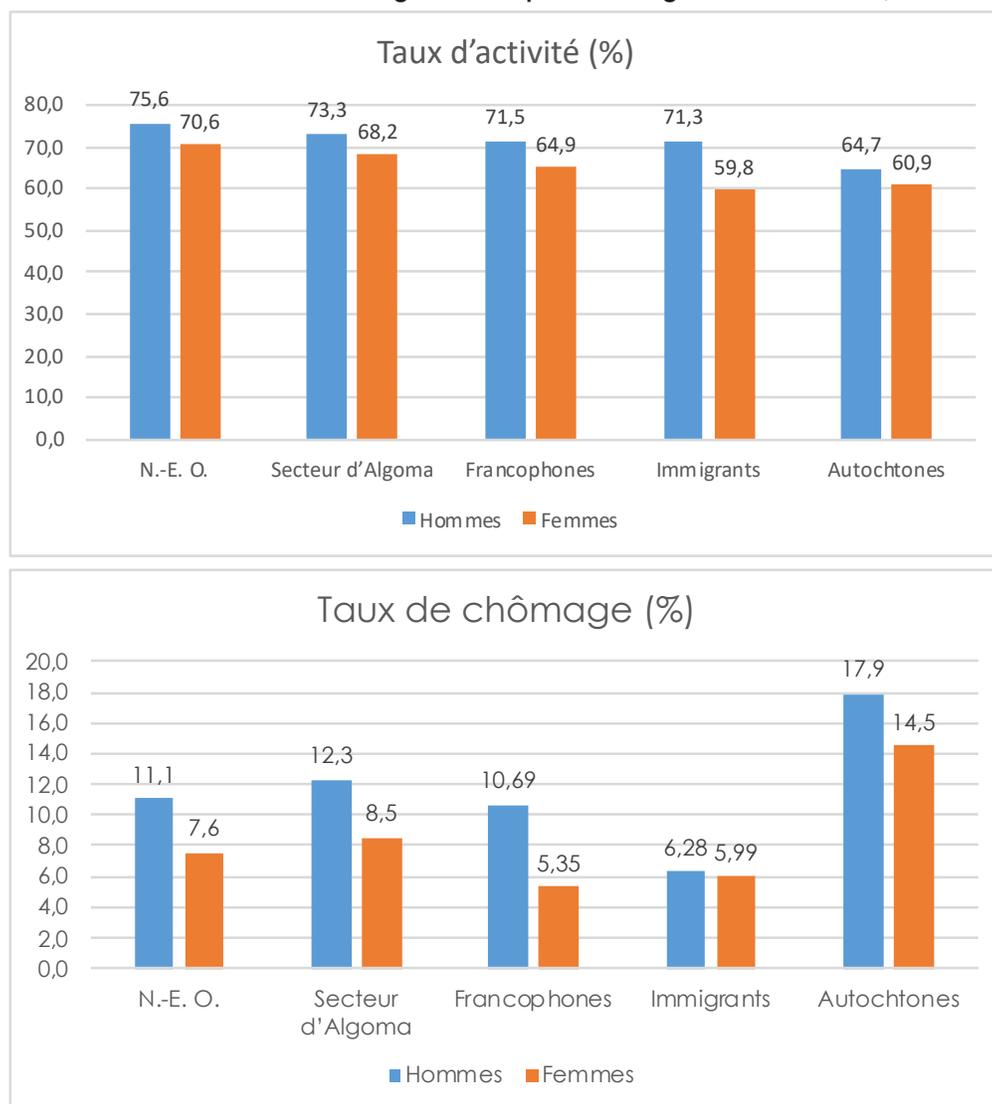
**Tableau 3 : Tendances en matière le marché du travail, pour la population âgée de 15 à 64 ans, nord-est de l'Ontario et secteur d'Algoma, 2001-2016**

| <b>Résultats sur le marché du travail</b>     | <b>Hommes</b> | <b>Hommes</b> | <b>Femmes</b> | <b>Femmes</b> |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Nord-est de l'Ontario</b>                  | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   |
| Population totale âgée de 15 à 64 ans         | 179 755       | 173 055       | 185 265       | 176 265       |
| Population active                             | 137 045       | 130 865       | 123 265       | 124 360       |
| Avec emploi                                   | 122 290       | 116 340       | 112 320       | 114 965       |
| Au chômage                                    | 14 760        | 14 520        | 10 945        | 9 400         |
| Ne faisant pas partie de la population active | 42 705        | 42 200        | 61 995        | 51 905        |
| Taux d'activité                               | 76,20         | 75,62         | 66,53         | 70,55         |
| Taux d'emploi                                 | 68,00         | 67,23         | 60,63         | 65,22         |
| Taux de chômage                               | 10,80         | 11,10         | 8,88          | 7,56          |
| <b>Secteur d'Algoma</b>                       | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   |
| Population totale âgée de 15 à 64 ans         | 37 665        | 34 695        | 39 780        | 35 995        |
| Population active                             | 28 195        | 25 440        | 25 925        | 24 535        |
| Avec emploi                                   | 25 090        | 22 300        | 23 425        | 22 450        |
| Au chômage                                    | 3 105         | 3 140         | 2 500         | 2 085         |
| Ne faisant pas partie de la population active | 9 475         | 9 260         | 13 850        | 11 460        |
| Taux d'activité                               | 74,86         | 73,32         | 65,17         | 68,16         |
| Taux d'emploi                                 | 66,61         | 64,27         | 58,89         | 62,37         |
| Taux de chômage                               | 11,01         | 12,34         | 9,64          | 8,50          |
| <b>Population francophone</b>                 | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   |
| Population totale âgée de 15 à 64 ans         | 3 235         | 2 225         | 3 330         | 2 450         |
| Population active                             | 2 390         | 1 590         | 2 050         | 1 590         |
| Avec emploi                                   | 2 100         | 1 425         | 1 910         | 1 500         |
| Au chômage                                    | 290           | 170           | 135           | 85            |
| Ne faisant pas partie de la population active | 845           | 630           | 1 280         | 860           |
| Taux d'activité                               | 73,88         | 71,46         | 61,56         | 64,90         |
| Taux d'emploi                                 | 64,91         | 64,04         | 57,36         | 61,22         |
| Taux de chômage                               | 12,13         | 10,69         | 6,59          | 5,35          |
| <b>Population immigrante</b>                  | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   | <b>2001</b>   | <b>2016</b>   |
| Population totale âgée de 15 à 64 ans         | 3 160         | 1 675         | 3 605         | 1 815         |
| Population active                             | 2 315         | 1 195         | 1 995         | 1 085         |
| Avec emploi                                   | 2 155         | 1 125         | 1 860         | 1 025         |
| Au chômage                                    | 165           | 75            | 140           | 65            |
| Ne faisant pas partie de la population active | 840           | 475           | 1 615         | 725           |
| Taux d'activité                               | 73,26         | 71,34         | 55,34         | 59,78         |
| Taux d'emploi                                 | 68,20         | 67,16         | 51,60         | 56,47         |
| Taux de chômage                               | 7,13          | 6,28          | 7,02          | 5,99          |

| Résultats sur le marché du travail            | Hommes      | Hommes      | Femmes      | Femmes      |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Population autochtone</b>                  | <b>2001</b> | <b>2016</b> | <b>2001</b> | <b>2016</b> |
| Population totale âgée de 15 à 64 ans         | 3 335       | 4 885       | 3 815       | 5 495       |
| Population active                             | 2 400       | 3 160       | 2 280       | 3 345       |
| Avec emploi                                   | 1 985       | 2 595       | 1 885       | 2 865       |
| Au chômage                                    | 425         | 565         | 395         | 485         |
| Ne faisant pas partie de la population active | 940         | 1 730       | 1 535       | 2 145       |
| Taux d'activité                               | 71,96       | 64,69       | 59,76       | 60,87       |
| Taux d'emploi                                 | 59,52       | 53,12       | 49,41       | 52,14       |
| Taux de chômage                               | 17,71       | 17,88       | 17,32       | 14,50       |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, divers recensements, totalisation personnalisée.

**Graphique 15 : Taux d'activité et taux de chômage chez les personnes âgées de 15 à 64 ans, secteur d'Algoma, 2016**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, divers recensements, totalisation personnalisée.

Le Graphique 15 montre que le taux de participation à la main-d'œuvre a été plus faible et le taux de chômage, plus élevé, pour la main-d'œuvre autochtone. En fait, le taux moins élevé de participation à la main-d'œuvre peut être partiellement attribué au taux de chômage élevé chez les travailleurs autochtones. Il peut aussi être partiellement attribué au fait que le niveau d'éducation de la main-d'œuvre autochtone est inférieur à la moyenne régionale. Les données montrent que le financement en éducation accordé par étudiant aux écoles primaires et secondaires autochtones sur des réserves a été significativement inférieur à la moyenne provinciale en Ontario.<sup>15</sup> Le manque

de financement adéquat est partiellement responsable du plus faible niveau d'éducation de la population autochtone. Nous estimerons l'indice de composition du capital humain de la main-d'œuvre autochtone plus loin dans le présent rapport.

Le revenu d'emploi moyen des travailleurs du secteur d'Algoma en 2015 était de 42263 \$, comparativement à 48633 \$ pour les immigrants, 34428 \$ pour les personnes autochtones et 44086 \$ pour les francophones. Le revenu d'emploi moyen dans le nord-est de l'Ontario était de 45283 \$ en 2015.

## Taille et composition de la future main-d'œuvre

Pour prévoir la future main-d'œuvre dans le secteur d'Algoma, nous utilisons des projections détaillées de la population ainsi que de l'information sur les taux de participation des hommes et des femmes de différents groupes d'âge. Nous avons présumé que les taux de participation au cours de la période de projection restent identiques à leur niveau de 2016. Des hypothèses différentes sur les taux de participation auraient un effet sur les estimations de la main-d'œuvre, mais seulement dans une mesure limitée. Les principaux déterminants de la future main-d'œuvre sont la taille et la distribution d'âge de la population dans chaque secteur.

Le Tableau 4 donne les projections de l'offre en matière de main-d'œuvre pour le secteur d'Algoma. Les projections montrent que la main-d'œuvre dans le secteur devrait diminuer de 49 975 personnes en 2015 à 42 246 personnes en

2030 – une baisse d'environ 15,5 % au cours de la période de projection. Au cours de la même période, la main-d'œuvre autochtone devrait passer de 6 499 personnes en 2015 à 6 379 personnes en 2030, une diminution d'environ 1,8 %.<sup>16</sup> En conséquence, la proportion de personnes autochtones dans la main-d'œuvre régionale totale devrait croître de 13 % en 2015 à 15,1 % en 2030. Quelles sont les conséquences de la main-d'œuvre décroissante sur le rendement économique futur du secteur d'Algoma et du nord-est de l'Ontario? Quelles seront les répercussions de la proportion grandissante de la main-d'œuvre autochtone? Le niveau d'éducation est plus bas chez la population autochtone que dans la population générale. Quel sera l'effet de situation sur la composition du capital humain de la main-d'œuvre régionale dans les années à venir? Nous répondrons à certaines de ces questions dans la prochaine partie du rapport.

**Tableau 4 : Offre de main-d'œuvre prévue, globale et autochtone, secteur d'Algoma**

| Année | Main d'œuvre totale | Main d'œuvre autochtone | Proportion d'autochtones (%) |
|-------|---------------------|-------------------------|------------------------------|
| 2015  | 49 975              | 6 499                   | 13,00                        |
| 2020  | 49 153              | 6 521                   | 13,27                        |
| 2025  | 45 317              | 6, 514                  | 14,37                        |
| 2030  | 42 246              | 6 379                   | 15,10                        |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur son modèle de projection de la population.

<sup>15</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget, «Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations», le 6 décembre 2016. [www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

<sup>16</sup> Veuillez noter que nous avons présumé que le taux d'activité chez la population autochtone reste à son niveau actuel.

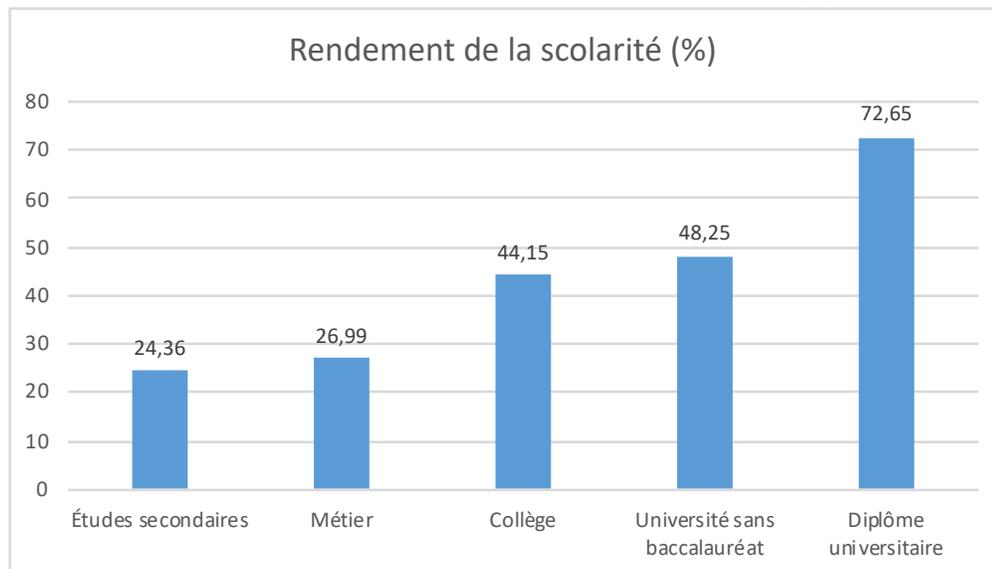
## Productivité et composition du capital humain de la main-d'œuvre dans le secteur d'Algoma et le nord-est de l'Ontario

La croissance de la productivité est directement liée à la composition en capital humain de la main-d'œuvre. Nous définissons le capital humain comme l'ensemble des connaissances, des compétences des habilités des personnes qui ont un effet direct sur leur niveau de productivité. Le capital humain comprend les connaissances et compétences acquises par l'intermédiaire de l'éducation et de l'expérience. En investissant dans le capital humain, le secteur d'Algoma peut améliorer la productivité et réduire l'effet de la diminution de la main-d'œuvre.

Pour estimer la composition en capital humain de la main-d'œuvre régionale, il faut préciser et mesurer une

approximation du capital humain qui reflète et inclut aussi une mesure de productivité de la main-d'œuvre dans chacun des secteurs du nord de l'Ontario. Pour obtenir un de ces indices, nous devons tout d'abord estimer un modèle de rémunération normalisée en utilisant le fichier de microdonnées du recensement de 2006.<sup>17</sup> Nous utilisons des données portant sur tous les Canadiens et Canadiennes qui travaillent, âgés de 15 à 64 ans, qui n'étaient pas à l'école et dont les revenus d'emploi étaient supérieurs à 1000 \$ et inférieurs à 1 M\$. Ceux et celles qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ont servi de groupe de référence. Les coefficients estimés de rendement sur l'éducation sont montrés au Graphique 16.

Graphique 16 : Rendement de la scolarité au Canada (%)



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de 2016, totalisation spéciale.

Les coefficients estimés de rendement sur l'éducation montrent la hausse de la rémunération, comparativement au groupe de référence, associée aux différents niveaux d'éducation au Canada. Ils représentent donc le taux de rendement moyen pour l'éducation à l'échelon national. Par exemple, le fait d'obtenir un diplôme d'études secondaires permet à une personne d'obtenir un salaire 24,4 % plus élevé que celui d'une personne n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Parallèlement, les personnes qui ont un certificat de métier ou un diplôme collégial gagnent 27 % et 44,1 % de plus, respectivement, que les membres du groupe de référence. Un diplôme universitaire augmente le revenu, en moyenne, d'environ 72,6 %. Les estimations de rendement sur

l'éducation reflètent une productivité plus élevée résultant d'un niveau d'éducation supérieur. Les coefficients estimés de rendement sur l'éducation augmentent avec le niveau d'éducation, reflétant des salaires plus élevés liés à une plus grande productivité découlant d'un niveau d'éducation plus poussé.

Puis, nous utilisons les coefficients estimés de rendement sur l'éducation comme pondérations pour calculer un indice moyen pondéré de la proportion des personnes ayant différents niveaux d'éducation pour diverses régions.<sup>18</sup> La fourchette de l'indice estimé va de 100 si aucun des résidents de la région n'a terminé ses études secondaires jusqu'à

<sup>17</sup> Le modèle de rémunération est le suivant : salaire obtenu =  $\alpha + \sum \beta_i S_i + \sum \delta_j X_j + \varepsilon_i$  – où  $S_i$  est le plus haut niveau d'éducation obtenu,  $X_j$  représente les autres variables de contrôle (notamment la catégorie d'âge, la situation de famille, etc.) et  $\varepsilon_i$  est un terme d'erreur.

<sup>18</sup> ICH =  $\exp(\beta \text{ prop. } S_i)$ , où ICH signifie l'indice du capital humain, exp signifie exponentiel et prop.  $S_i$  signifie la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans avec un niveau d'éducation de  $S_i$  dans une sous-division de recensement donnée. La formulation de la mesure du capital humain est fondée sur R.E. Hall et C.I. Jones, «Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?», *Quarterly Journal of Economics* vol 114, no 1 (1999) : p. 83-116. Voir aussi Francesco Caselli, «Accounting for Cross-Country Income Differences», version préliminaire non publiée (novembre 2003).

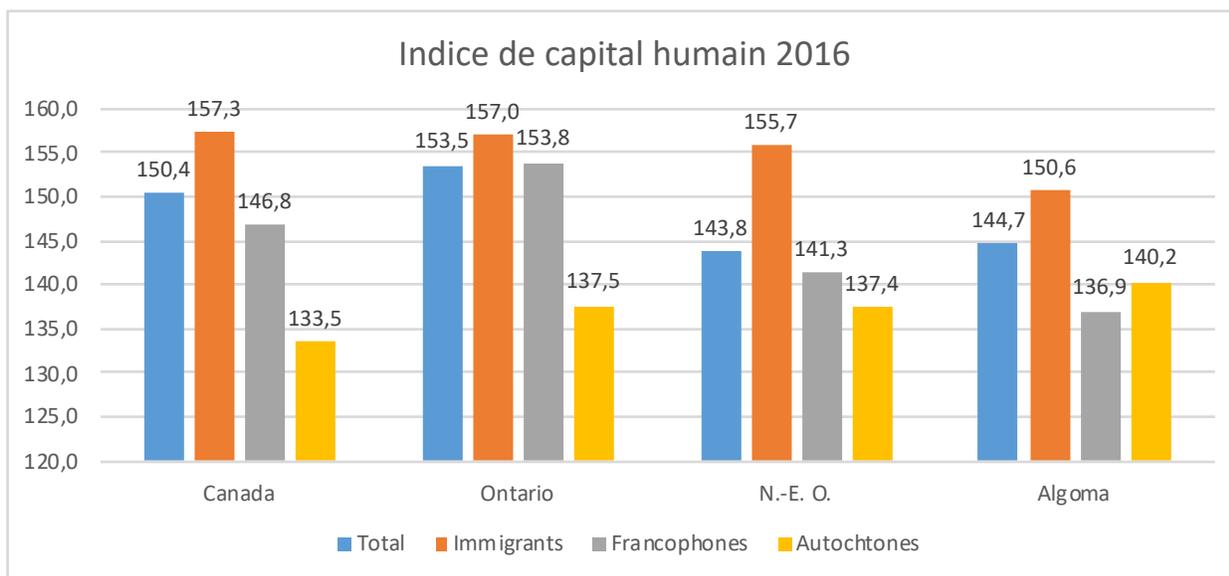
environ 200 si tous les résidents ont obtenu un diplôme universitaire.

L'indice résultant nous donne une estimation du potentiel d'emploi et de la rémunération totale dans la région, selon le niveau d'éducation. L'indice nous permet aussi de faire des comparaisons efficaces entre différentes régions. Un indice de capital humain plus élevé indique un plus vaste bassin d'éducation, de connaissances, de compétences et d'habiletés pour la région en question, ce qui mène à un revenu potentiel plus important. On peut voir les résultats au Graphique 17.

L'indice de capital humain dans le nord-est de l'Ontario est inférieur à celui de l'Ontario et du Canada. L'indice total est plus élevé dans le secteur d'Algoma que pour l'ensemble du nord-est de l'Ontario. La composition en capital humain de la population autochtone est généralement inférieure à celle de la population générale, ce qui reflète un niveau d'éducation

moins élevé. L'indice pour le groupe d'âge le plus actif sur le marché du travail de la population autochtone en Ontario est égal à 137,5, soit le même indice que pour l'ensemble du nord-est de l'Ontario, mais inférieur à l'indice du secteur d'Algoma (140,2). L'indice moyen pour la population autochtone du secteur d'Algoma est inférieur par approximativement 4,5 points à celui pour la population régionale totale. Nous notons que l'indice de capital humain pour la population autochtone dans le nord-est de l'Ontario (137,4) est plus élevé que l'indice pour le nord-ouest de l'Ontario (126,1). Cet écart s'explique possiblement par un meilleur accès à l'éducation en raison de différence en matière de transport, comme davantage d'autoroutes ouvertes toute l'année, l'exploitation de la Commission de transport Ontario Northland dans le nord-est de l'Ontario et un nombre plus élevé d'aéroports profitant d'un service aérien régulier.

**Graphique 17 : Indice de capital humain pour la principale population d'âge actif (25-64)**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de 2016, totalisation spéciale.

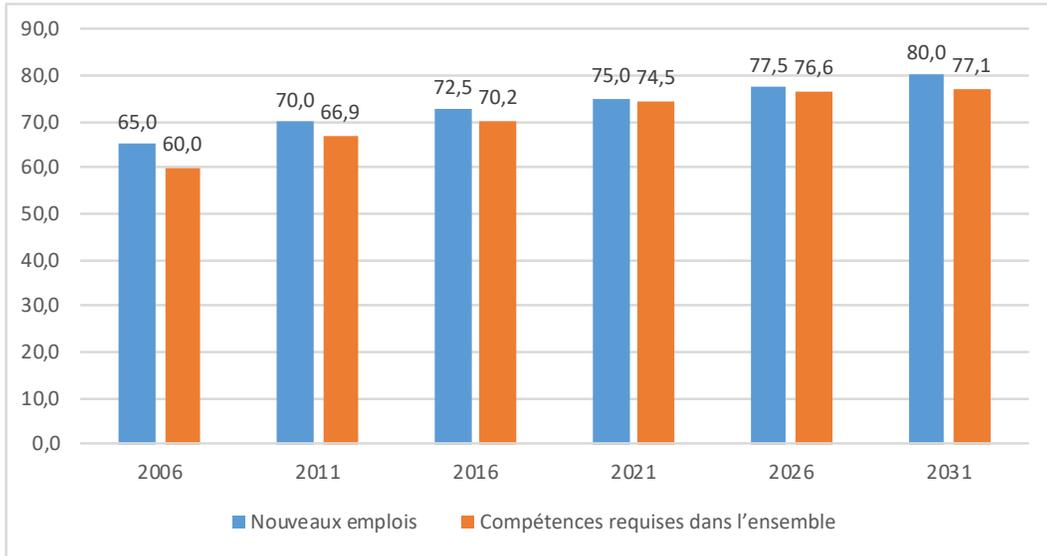
## Une crise en devenir : déclin de l'offre en main-d'œuvre et de la productivité de la main-d'œuvre

Les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas avec le déclin de l'offre de main-d'œuvre et une faible productivité de la main-d'œuvre dans le nord-est de l'Ontario. Des avancées récentes au chapitre de la technologie et l'émergence d'une économie du savoir ont changé les attentes relativement au marché du travail. Diverses études suggèrent que d'ici 2031, environ 80 % de la main-d'œuvre devra posséder un quelconque diplôme postsecondaire, qu'il s'agisse d'apprentissage, d'études collégiales ou d'études universitaires. Actuellement, 72,5 % des nouveaux emplois et une moyenne de 70,2 % de tous les emplois requièrent un quelconque diplôme postsecondaire.<sup>19</sup>

À partir de diverses études du ministère de l'Éducation de l'Ontario, d'Emploi et Développement social Canada, du ministère des Compétences, de la Formation et de l'Éducation de la Colombie-Britannique, du ministère de l'Enseignement postsecondaire et du développement du marché du travail de la Colombie-Britannique et d'autres organisations gouvernementales, Miner Management Consultants a établi des estimations du pourcentage de nouveaux emplois pour lesquels une éducation postsecondaire sera requise au cours des prochaines années (Graphique 18).

<sup>19</sup> Miner Management Consultants, «Ontario's Labour Market Future: People Without Jobs, Jobs Without People», février 2010.

**Graphique 18 : Pourcentage d'emploi nécessitant une éducation postsecondaire en Ontario**

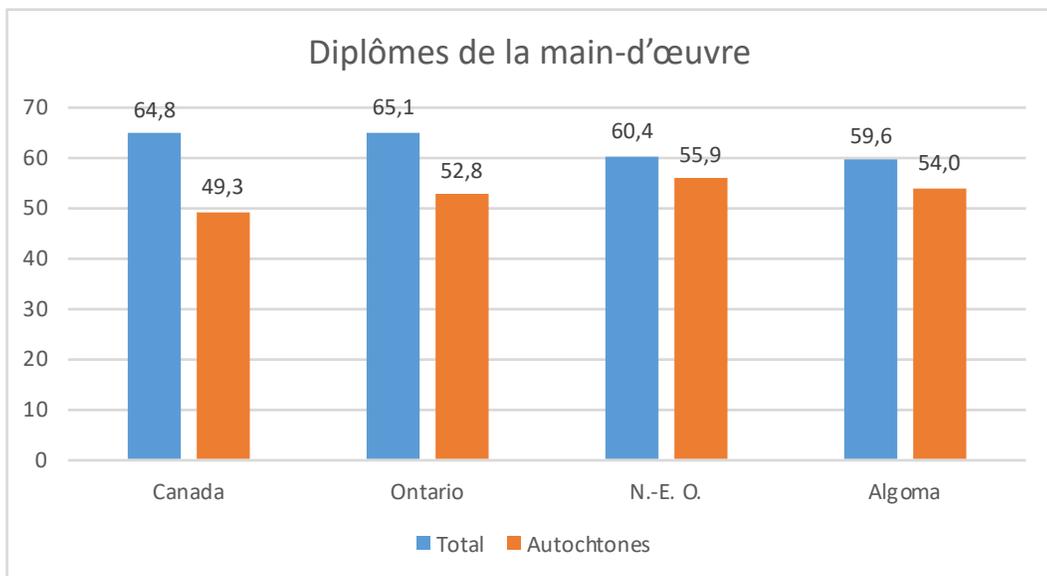


Source : Miner Management Consultants, «Ontario's Labour Market Future: People Without Jobs, Jobs Without People», février 2010.

Quelle est la disponibilité de compétences réelle de la main-d'œuvre du nord de l'Ontario, à l'heure actuelle ? Avec des données du recensement de 2016 et en mettant l'accent sur la population active âgée de 25 à 64 ans, le Graphique 19 montre le pourcentage de la main-d'œuvre régionale qui a obtenu un quelconque diplôme postsecondaire. Le niveau de compétence de la population active des régions du nord-est de l'Ontario est inférieur au niveau de compétence de l'Ontario et

du Canada. Le niveau de compétence moyen dans le nord-est de l'Ontario est aussi significativement moins élevé que les exigences estimées actuelles au chapitre des compétences pour environ 70,2 % de tous les emplois (Graphique 18). En ce qui concerne la population active autochtone, le Graphique 19 montre que leur niveau de compétence tire de l'arrière par rapport aux exigences actuelles et futures d'emploi.

**Graphique 19 : Pourcentage de la main-d'œuvre âgée de 25 à 64 ayant un diplôme postsecondaire**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, divers recensements, totalisation personnalisée.

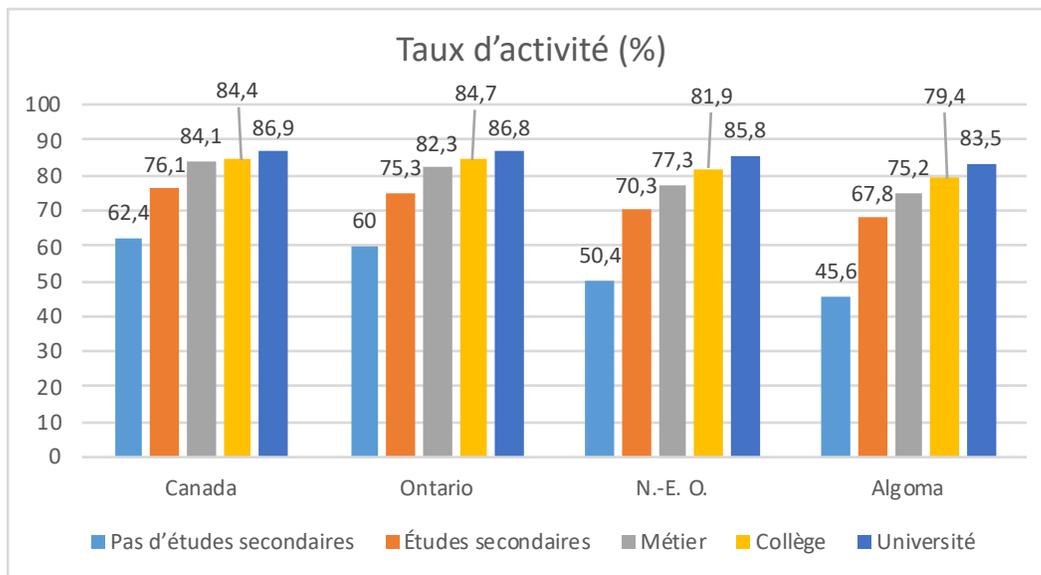
Puisque la main-d'œuvre autochtone constituera une proportion significative de la future main-d'œuvre du nord-est de l'Ontario, il est d'une importance vitale pour la viabilité sociale économique de la région d'adopter des politiques en matière d'éducation qui permettront à cette composante croissante de la main-d'œuvre régionale de répondre aux exigences du marché du travail de l'avenir.

Est-ce que le niveau de compétence a un effet sur le rendement du marché du travail (p. ex., probabilité d'obtenir un emploi, participation et taux de chômage) ? Le Graphique 20 montre la probabilité de participation, d'emploi et de chômage en relation avec le plus haut niveau d'éducation chez les membres de la population active âgée de 25 à 64 ans. Les personnes sans diplôme d'études secondaires ont les taux de participation à la main-d'œuvre et d'emploi les plus faibles de tous les groupes. Ils ont aussi le taux de chômage le plus élevé dans toutes les régions. Le taux de participation augmente d'environ 22,2 % dans le secteur d'Algoma lorsque le niveau d'éducation atteint un diplôme d'études secondaires. La tendance est la même dans d'autres secteurs. En d'autres mots, une solution possible au déclin de la productivité et de la taille de la main-d'œuvre dans la région est de faire la promotion de l'éducation postsecondaire, soit en améliorant l'accès

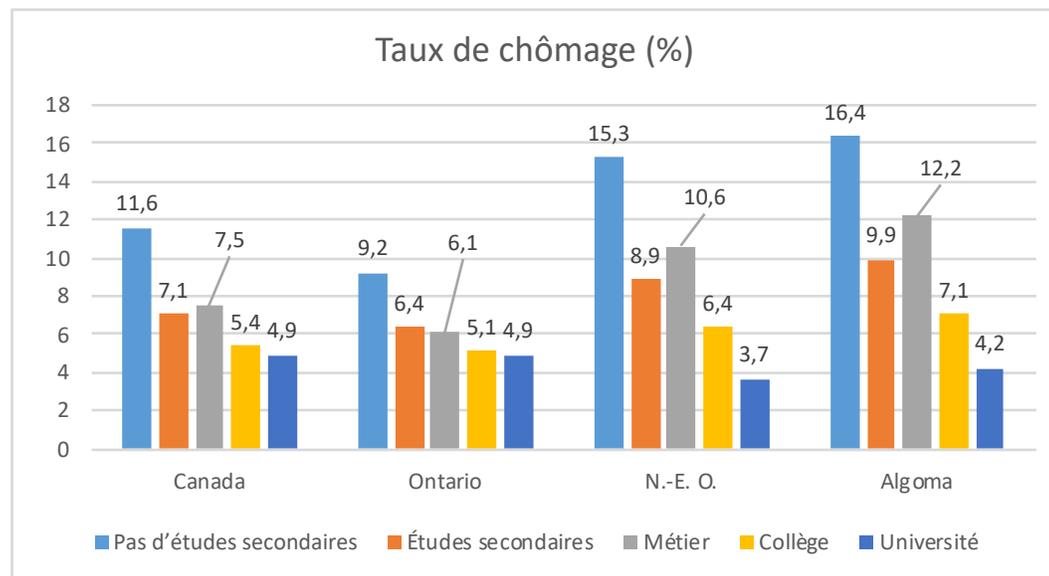
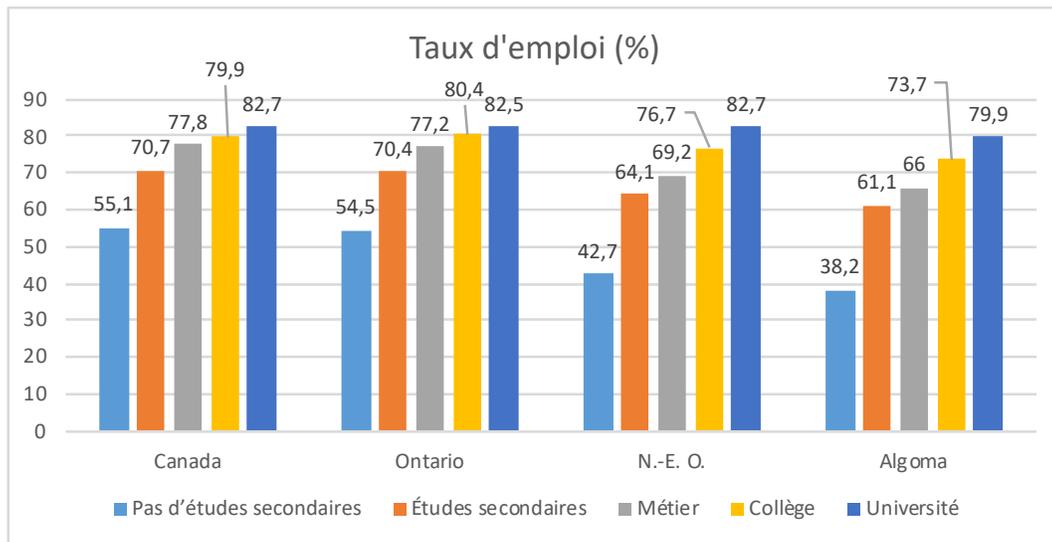
pour les personnes vivant dans des régions éloignées ou en mettant en œuvre des mesures qui mènent à un meilleur taux d'obtention du diplôme aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Les données suggèrent que les personnes qui n'ont pas de diplôme postsecondaire sont plus susceptibles de ne pas participer au marché du travail et d'être au chômage. Cela sera encore plus le cas dans les années à venir. Compte tenu du fait que le niveau de compétence de la main-d'œuvre dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur d'Algoma est inférieur aux exigences estimées en matière de compétences requises pour les nouvelles professions, la région devra relever les défis de travailleurs dont les qualifications ne correspondent pas aux emplois existants et d'emplois pour lesquels il est impossible de trouver des travailleurs qualifiés. Récemment, 50 entreprises dans les domaines de la fabrication, des mines et des services professionnels et scientifiques ont été sondées dans le nord de l'Ontario.<sup>20</sup> Parmi celles-ci, 22 faisaient affaire dans le nord de l'Ontario et dans d'autres secteurs (emplacements multiples) et 28 étaient des entreprises multinationales faisant affaire dans le nord de l'Ontario. Quinze entreprises avaient leur siège dans le nord de l'Ontario, 11 étaient situées dans le nord-ouest de l'Ontario et 39 étaient situées dans le nord-est de l'Ontario.

**Graphique 20 : Rendement de la main d'œuvre selon le niveau d'éducation (%)**



<sup>20</sup> B. Moazzami, HDR Decision Economics Inc. et Oraclepoll Research Limited, « Multinational and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies », 2012.



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, recensement de 2016, totalisation personnalisée.

Lorsqu'on leur a demandé de classer les obstacles ou les facteurs qui ont un effet négatif sur la croissance et/ou l'investissement de leur entreprise, les organisations ont généralement placé les difficultés liées à l'embauche d'employés qualifiés en première position de leur liste. Environ 29 % des entreprises établies dans de multiples emplacements et 24 % des entreprises multinationales ont dit qu'il s'agissait là de leur principal obstacle. L'embauche d'employés qualifiés s'est classée bien devant les coûts de transport (11 %), la réglementation gouvernementale (9 %), une infrastructure déficiente (7 %), les coûts en énergie (7 %) et les coûts de livraison (5 %). Un autre rapport par le Conseil canadien des chefs d'entreprise a sondé plus de 100 des plus grands employeurs du Canada dans tous

les secteurs industriels et toutes les régions du pays en mars 2014. Plus de 70 % des entreprises ont indiqué que la pénurie de travailleurs qualifiés était le principal obstacle lorsqu'il s'agissait de pourvoir les postes disponibles.<sup>21</sup>

Il semble que si le niveau de compétences de la main-d'œuvre du secteur d'Algoma reste le même à mesure que les exigences en matière de compétence augmentent, la région sera aux prises avec le problème de travailleurs sans emploi et d'emplois sans travailleurs. Même si les marchés parviennent à équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre, l'impact social d'un grand nombre de personnes incapables de trouver un emploi sera énorme.

<sup>21</sup> Conseil canadien des chefs d'entreprise, «Taking Action for Canada: Jobs and Skills for the 21st Century», (mars 2014).

## Les conséquences de changements dans la composition de la main-d'œuvre au travail

La structure de la main-d'œuvre du nord-est de l'Ontario évolue en raison d'une population qui se rétrécit et qui vieillit. Parallèlement, la composition industrielle et professionnelle de la main-d'œuvre est modifiée en raison de nouvelles conditions du marché et d'avancées technologiques. La taille et la composition industrielle de la main-d'œuvre ont donc changé au cours des 30 dernières années. Le secteur de la production de biens, dominé par des entreprises privées, continue à perdre du terrain en faveur du secteur des services, qui est principalement financé par le secteur public. Avec des données de divers recensements du Canada, le Tableau 5 montre la composition industrielle changeante de la main-d'œuvre au travail dans le secteur d'Algoma entre 2001 et 2016.

Entre 2001 et 2016, le nombre total de personnes ayant un emploi dans la région est passé de 48 515 personnes à 44 750 personnes – une diminution d'environ 7,8 %. L'emploi total dans le secteur de la production de biens est passé de 11 600 personnes en 2001 à 9 305 personnes en 2016 – une baisse de 19,8 %. La cause principale du déclin dans le secteur de production de biens est la perte d'emplois dans les secteurs de fabrication et de foresterie. Au cours de la même période, l'emploi dans le secteur des services a diminué d'environ 4 %. Les seules industries du secteur des services qui ont connu une croissance de l'emploi sont celles de la gestion des déchets et des services d'assainissement.

**Tableau 5 : Modification de la composition industrielle des travailleurs (15 ans et plus) dans le secteur d'Algoma**

| Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2012   | 2001          | 2016          | Changement en pourcentage (%) |
|---|---------------|---------------|-------------------------------|
| <b>Secteur de la production de biens</b>  | <b>11 600</b> | <b>9 305</b>  | <b>(19,8)</b>                 |
| 11 Agriculture, foresterie, chasse et pêche   | 1 200         | 700           | (41,7)                        |
| 21 Mines et extraction du pétrole et du gaz   | 420           | 805           | 91,7                          |
| 22 Services publics   | 340           | 475           | 39,7                          |
| 23 Construction   | 2 230         | 2 955         | 32,5                          |
| 31-33 Fabrication   | 7 410         | 4 370         | (41,0)                        |
| <b>Secteur des services</b>   | <b>36 920</b> | <b>35 445</b> | <b>(4,0)</b>                  |
| 41 Commerce de gros   | 900           | 805           | (10,6)                        |
| 44-45 Commerce de détail  | 6 265         | 5 610         | (10,5)                        |
| 48-49 Transport et entreposage  | 2 260         | 1 875         | (17,0)                        |
| 51 Industrie de l'information et industrie culturelle   | 700           | 535           | (23,6)                        |
| 52 Finance et assurances  | 1 225         | 1 060         | (13,5)                        |
| 53 Services immobiliers et services de location et de location à bail   | 655           | 520           | (20,6)                        |
| 54 Services professionnels, scientifiques et techniques   | 1 580         | 1 335         | (15,5)                        |
| 55 Gestion de sociétés et d'entreprises   | 20            | 10            | (50,0)                        |
| 56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement | 1 930         | 2 325         | 20,5                          |
| 61 Services d'enseignement  | 3 775         | 3 595         | (4,8)                         |
| 62 Soins de santé et assistance sociale   | 5 970         | 7 595         | 27,2                          |
| 71 Arts, spectacles et loisirs  | 1 285         | 1 285         | -                             |
| 72 Services d'hébergement et de restauration  | 4 320         | 3 705         | (14,2)                        |
| 81 Autres services (sauf les administrations publiques)   | 2 660         | 1 690         | (36,5)                        |
| 91 Administrations publiques  | 3 375         | 3 500         | 3,7                           |
| <b>Total de la main-d'œuvre ayant un emploi</b>   | <b>48 515</b> | <b>44 750</b> | <b>(7,8)</b>                  |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur le recensement de 2016, totalisations spéciales.

Un changement dans la structure industrielle de la main-d'œuvre est accompagné par un changement dans la distribution professionnelle de la main-d'œuvre (Tableau 6). Les seules professions qui ont connu une hausse de l'emploi

entre 2001 et 2016 sont celles de la santé, de l'éducation et des sciences sociales. Les professions que l'on retrouve uniquement dans les industries primaires et de transformation ont connu le plus grand déclin au cours de la même période.

**Tableau 6 : Ventilation professionnelle de la population active ayant un emploi (personnes âgées de 15 à 64 ans) dans le secteur d'Algoma**

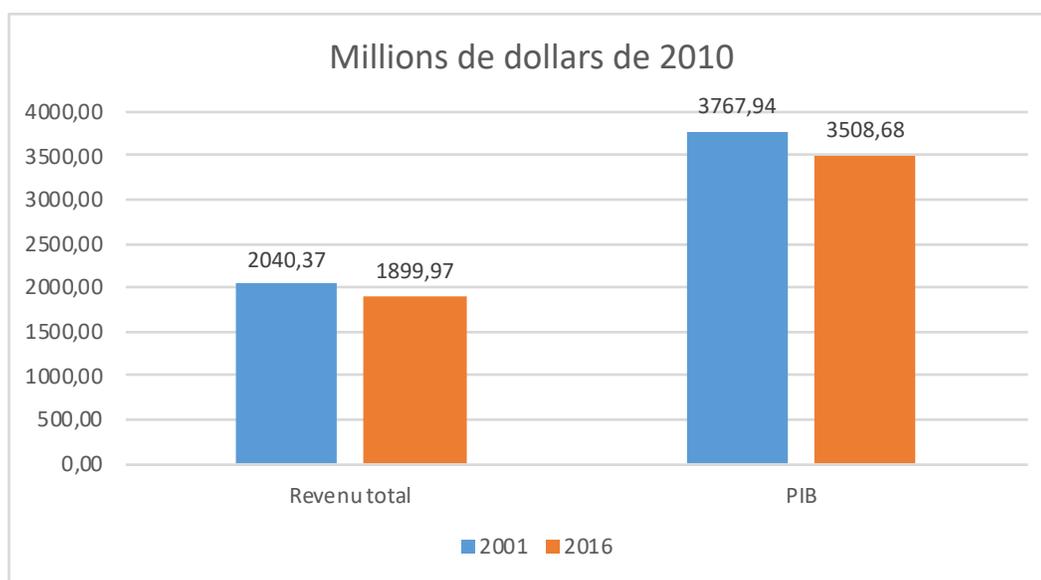
| Classification nationale des professions de 2001                       | 2001          | 2016          | Changement en pourcentage (%) |
|--|---------------|---------------|-------------------------------|
| A Gestion  | 4 060         | 3 940         | (3,0)                         |
| B Affaires, finance et administration                                  | 7 085         | 5 800         | (18,1)                        |
| C Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés             | 2 440         | 2 355         | (3,5)                         |
| D Secteur de la santé - population active occupée                      | 3 240         | 4 280         | 32,1                          |
| E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion | 4 335         | 5, 900        | 36,1                          |
| F Arts, culture, sports et loisirs                                     | 790           | 735           | (7,0)                         |
| G Vente et services  | 13 620        | 11 205        | (17,7)                        |
| H Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés                | 8 180         | 7 560         | (7,6)                         |
| I Secteur primaire   | 1 545         | 1 075         | (30,4)                        |
| J Transformation, fabrication et services d'utilité publique           | 3 220         | 1 890         | (41,3)                        |
| <b>Total</b>   | <b>48 515</b> | <b>44 750</b> | <b>(7,8)</b>                  |

Source : Calculs de l'auteur fondés sur le recensement de 2016, totalisations spéciales.

Une diminution de l'emploi et l'évolution de la structure industrielle de l'économie régionale ont mené à une baisse du revenu d'emploi et du PIB. Le Graphique 21 montre

que le revenu d'emploi régional total a diminué de 2001 à 2016. Le PIB total pour le secteur d'Algoma a suivi la même tendance entre 2001 et 2016.

**Graphique 21 : Estimation du PIB et du revenu du travail pour le secteur d'Algoma**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les recensements de 2001 et de 2016, totalisations spéciales.

## Perspectives d'avenir

Une population vieillissante aura un effet sur la demande pour des programmes financés par le gouvernement, comme la santé et l'éducation. Quels services du domaine de la santé seront requis pour répondre aux exigences d'une population régionale vieillissant rapidement? Combien de médecins, infirmières et autres fournisseurs de soins de santé devons-nous former et/ou attirer pour remplacer les fournisseurs de soins de santé vieillissants tout en répondant à la demande croissante pour les services de santé?

Une population vieillissante a aussi un effet sur l'inscription d'élèves dans les écoles et les revenus, et donc sur la demande pour divers services d'éducation dans le nord-est de l'Ontario. Quelles seraient les répercussions de l'évolution démographique sur la demande pour les enseignantes et éducateurs, et donc sur l'emploi et le revenu dans ce secteur de l'économie régionale?

Diverses études régionales et nationales indiquent une pénurie de travailleurs des métiers spécialisés dans diverses régions de l'Ontario et dans d'autres régions du Canada. Quel effet une population vieillissante a-t-elle sur l'offre et la disponibilité de gens de métier dans le nord-est de l'Ontario? Formons-nous suffisamment de gens de métier pour répondre à nos besoins actuels et pour nous préparer au renouvellement attendu dans les secteurs minier et forestier? Autrement, l'importation de telles compétences réduira de façon significative les avantages économiques de n'importe quel développement de ressources dans le nord-est de l'Ontario. Voici les questions auxquelles nous répondrons dans la dernière partie du rapport.

### Vieillissement de la population et demande d'emploi dans le domaine de la santé : tendances d'avenir

La demande pour les services de santé a deux composantes. La première composante est liée à l'augmentation ou à la diminution prévue de la population en raison des naissances, des décès, de l'âge et de la migration. Ces changements, qui ont un effet sur la demande pour des services de santé, sont connus sous le nom de composante de croissance. La deuxième composante, liée au besoin de remplacer les fournisseurs de services qui prennent leur retraite, est souvent appelée la composante de remplacement à la retraite.

Pour estimer la composante de croissance de la demande totale pour les services de santé, nous utilisons les projections de population détaillées du ministère des Finances pour le nord-est de l'Ontario entre 2017 et 2041.

Selon le rapport de 2012 du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Nord-Ouest, la demande pour des services de santé devrait croître dans tous les secteurs. On s'attend à l'augmentation la plus importante pour les services associés aux personnes âgées, comme les soins de longue durée, les soins continus complexes et la réadaptation à l'hôpital.<sup>22</sup> La tendance devrait être la même dans les autres communautés du Nord.

Pour estimer la composante de croissance de la demande, nous devons estimer les indicateurs qui font le suivi de la demande de travailleurs de la santé dans le nord-est de l'Ontario. La composante de croissance de la demande reflète le besoin de travailleurs pour répondre à la demande croissante de services de santé découlant de changements dans la taille et la distribution en raison de l'âge de la population. Nous présumons que le ratio de travailleurs aux patients/résidents/clients reste le même pendant la période de prévision. Il est important

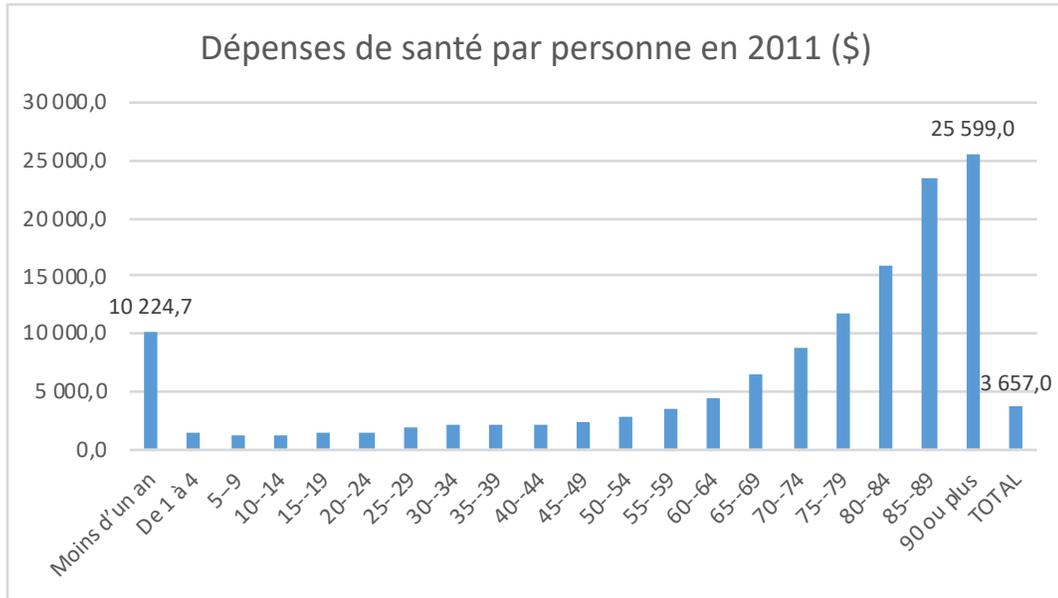
de noter que le profil vieillissant de la population touche de façon variée la demande pour diverses occupations. Par exemple, on prévoit que la demande de travailleurs œuvrant dans le domaine des soins de longue durée va croître rapidement en raison de la croissance relativement plus rapide de la population âgée de 60 ans ou plus. Le vieillissement de la population pourrait ne pas avoir d'effet sur la demande pour du personnel de santé qui sert une population plus jeune.

Les indicateurs élaborés dans cette partie du rapport traitent du besoin de mesurer quantitativement l'impact de l'évolution démographique sur la demande pour les travailleurs de la santé dans le nord-est de l'Ontario. Une étude récente de l'Institut canadien d'information sur la santé donne des estimations des dépenses provinciales en santé par personne, par âge, en Ontario en 2011.<sup>23</sup> On peut voir les résultats au Graphique 22. Il montre que les dépenses en santé par personne augmentent de façon significative à mesure que la population vieillit. En d'autres mots, la demande en ressources de santé est corrélée positivement avec l'âge. C'est donc dire que les dépenses en santé par personne, par âge, peuvent servir à estimer la demande de services en santé pour différents groupes d'âge. Donc, en utilisant la taille et la distribution par âge de la population du nord-est de l'Ontario, nous pouvons estimer un indice qui tiendra compte des changements dans la demande pour les services de santé entre 2017 et 2041. Ces indicateurs de demande pour les services de santé mesurent la croissance prévue de la demande pour les services de santé, et donc pour les fournisseurs de soins de santé dans la région.

<sup>22</sup> Health Services Blueprint: « Building our Future », (PriceWaterhouseCoopers, février 2012).

<sup>23</sup> Institut canadien d'information sur la santé, « Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2013 », 2013.

**Graphique 22 : Dépenses de santé par personne en Ontario, par catégorie d'âge**

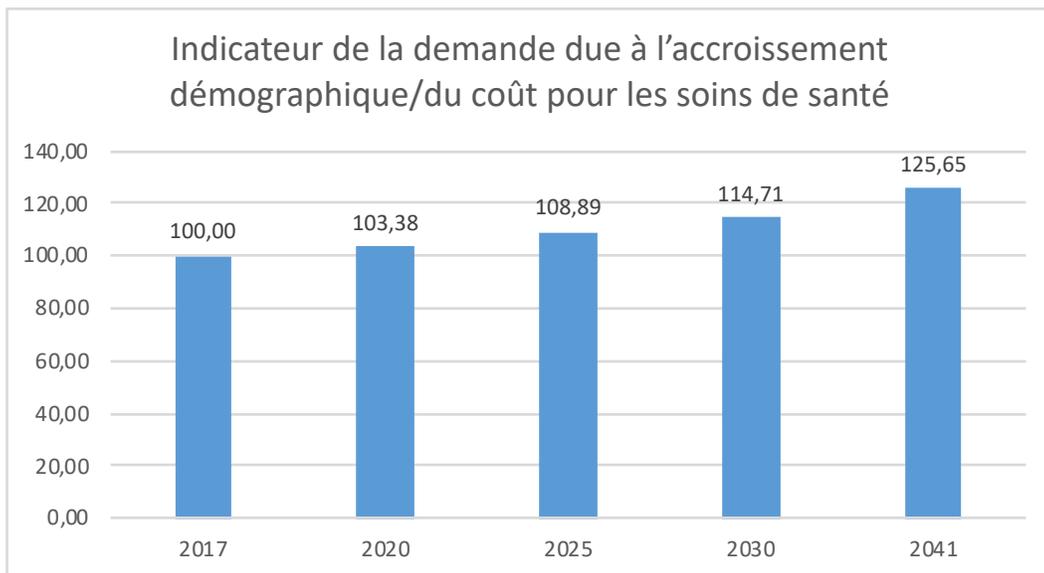


Source : Institut canadien d'information sur la santé, «Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2013», 2013.

En se fondant sur les données du Graphique 22 et des projections de population du ministère des Finances pour le secteur d'Algoma, le Graphique 23 montre l'indicateur estimé de croissance de la demande pour les services de

santé dans le secteur d'Algoma entre 2017 et 2041. Nous avons utilisé la demande pour les soins de santé de 2017 comme point de comparaison pour la croissance.

**Graphique 23 : Croissance projetée de la demande en soins de santé dans le secteur d'Algoma**



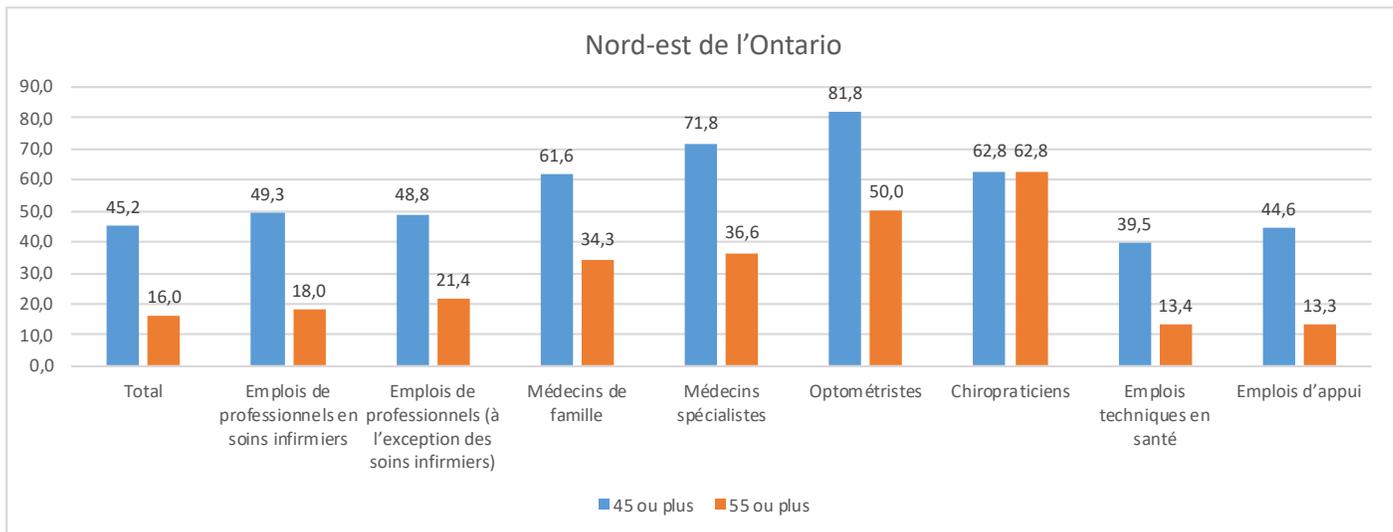
Source : Estimation de l'auteur fondée sur les projections de population du ministère des Finances et les données du recensement.

Le Graphique 23 montre que la demande/les coûts pour les services de santé devraient augmenter de façon significative entre 2017 et 2041. Pourquoi? La population régionale vieillit et la demande de soins de santé augmente avec l'âge de la population. En fait, les données existantes révèlent que la demande par les personnes âgées de 65 ans ou plus est approximativement trois fois plus grande que la demande globale moyenne.

Si nous considérons la composante de remplacement à la retraite de la demande de fournisseurs de soins de santé,

le Graphique 24 montre la structure d'âge des fournisseurs de soins de santé dans le nord-est de l'Ontario en 2011. Dans l'ensemble, 16 % des fournisseurs régionaux de soins de santé ont plus de 55 ans. Approximativement 34,3 % des médecins de famille et 18 % du personnel infirmier ont plus de 55 ans. Le groupe le plus jeune semble être celui du personnel de soutien et technique dans le domaine de la santé, dont environ 13 % des employés ont plus de 45 ans. Dans l'ensemble, les optométristes, les spécialistes et les médecins de famille semblent être plus vieux que d'autres fournisseurs de soins de santé dans le nord-est de l'Ontario.

Graphique 24 : Âge des fournisseurs de soins de santé en 2011 (%)



Source : Statistique Canada, ENM de 2011, totalisation personnalisée.

Si l'on présume que l'âge moyen de la retraite est de 65 ans, le Tableau 7 montre la demande de remplacement à la retraite et d'expansion pour les fournisseurs de soins de santé dans le nord-est de l'Ontario.



Tableau 7 : Demande totale pour les fournisseurs de soins de santé dans le nord-est de l'Ontario

| Poste  | 2011-2020<br>Demande<br>d'expansion | 2011-2020<br>Demande de<br>remplacement | 2011-2020<br>Demande<br>totale | 2011-2030<br>Demande<br>d'expansion | 2011-2030<br>Demande de<br>remplacement | 2011-2030<br>Demande<br>totale |
|--|-------------------------------------|---|--------------------------------|-------------------------------------|---|--------------------------------|
| Emplois de professionnels en soins infirmiers                  | 560                                 | 1 050                                   | 1 610                          | 1 447                               | 2 865                                   | 4 312                          |
| Emplois de professionnels (à l'exception des soins infirmiers) | 299                                 | 665                                     | 964                            | 773                                 | 1 515                                   | 2 288                          |
| Médecins de famille  | 48                                  | 170                                     | 218                            | 123                                 | 305                                     | 428                            |
| Médecins spécialistes  | 34                                  | 130                                     | 164                            | 88                                  | 255                                     | 343                            |
| Optométristes  | 11                                  | 55                                      | 66                             | 27                                  | 90                                      | 117                            |
| Chiropraticiens  | 21                                  | 135                                     | 156                            | 54                                  | 135                                     | 189                            |
| Emplois techniques   | 516                                 | 715                                     | 1 231                          | 1 334                               | 2 115                                   | 3 449                          |
| Emplois d'appui  | 469                                 | 650                                     | 1 119                          | 1 213                               | 2 170                                   | 3 383                          |
| <b>Totaux</b>  | <b>1 845</b>                        | <b>3 080</b>                            | <b>4 925</b>                   | <b>4 768</b>                        | <b>8 665</b>                            | <b>13 433</b>                  |
| <b>Demande en pourcentage (%)</b>                              | <b>37,46</b>                        | <b>62,54</b>                            | <b>100</b>                     | <b>35,49</b>                        | <b>64,51</b>                            | <b>100,00</b>                  |

Source : Estimation de l'auteur fondé sur des projections de population et sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Le Tableau 7 montre qu'environ 62,5 % de la demande totale au chapitre des fournisseurs de soins de santé entre 2011 et 2020 est lié au remplacement des travailleurs qui devraient prendre leur retraite au cours de cette période. Le reste (37,5 %) des fournisseurs de soins de santé est

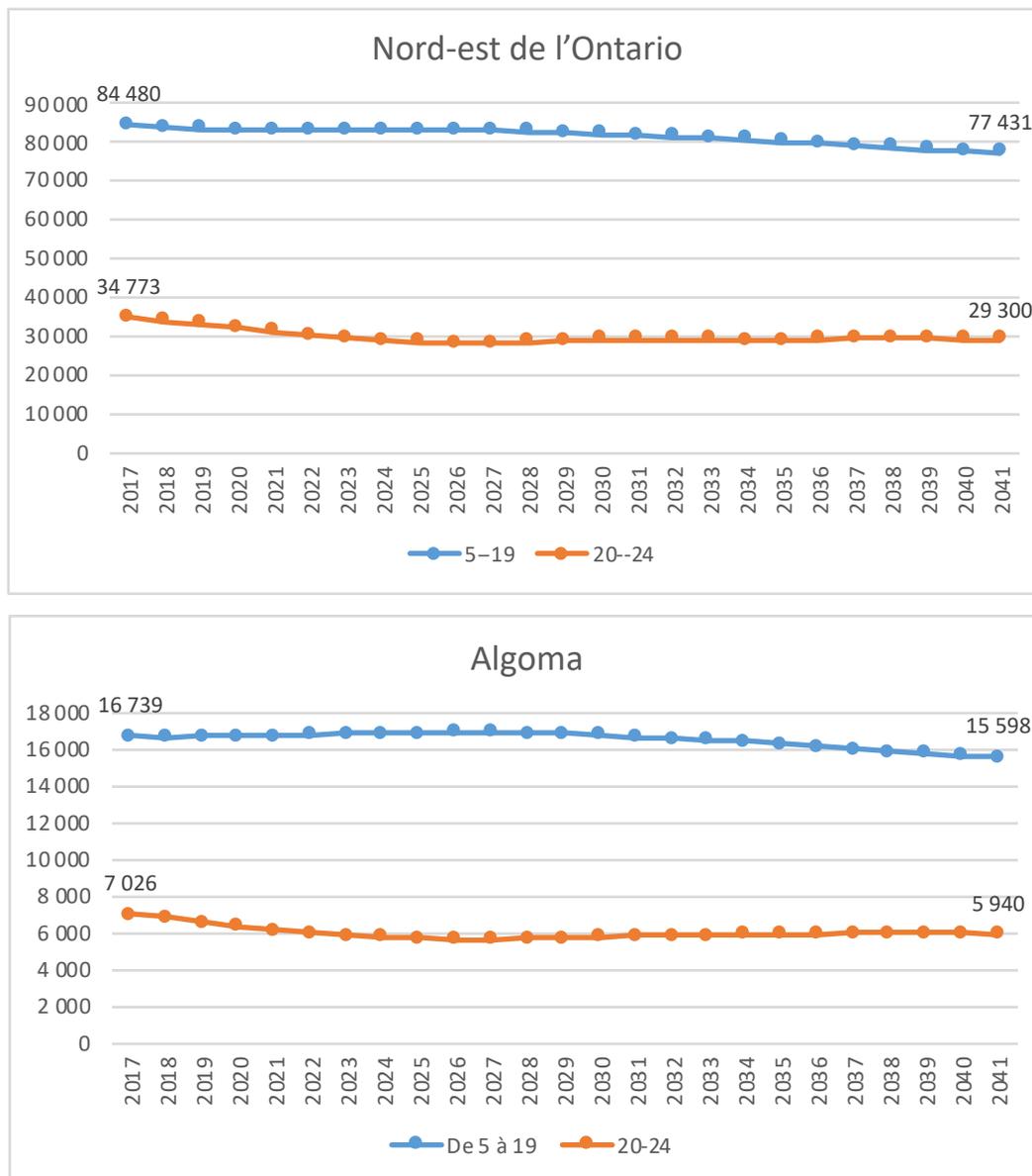
nécessaire pour répondre à la demande grandissante en matière de soins de santé en raison du vieillissement de la population dans le nord-est de l'Ontario. La demande totale augmente de façon importante lorsque nous prolongeons la période de projection de 2011 à 2030.

### Vieillesse de la population et projection de la demande pour les éducateurs dans le nord-est de l'Ontario

En se fondant sur les projections de population du ministère des Finances de l'Ontario, le Graphique 25 montre des projections pour différents groupes d'âge dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur d'Algoma. Il montre que la population âgée de cinq à 19 ans devrait diminuer de 5,3 % dans le nord-est de l'Ontario et de 6,8 % dans le secteur d'Algoma entre 2017 et 2041. Cette tendance affecte

surtout les écoles élémentaires et secondaires. De même, la population âgée de 20 à 24 ans devrait diminuer de 14,1 % dans le nord-est de l'Ontario et de 15,5 % dans le Grand Sudbury entre 2017 et 2041. Une baisse du nombre de jeunes a une influence sur la demande pour de l'éducation postsecondaire dans le nord-est de l'Ontario et dans le secteur d'Algoma.

Graphique 25 : Projections démographiques pour le nord-est de l'Ontario par catégorie d'âge



Source : Calculs fondés sur les projections de population du ministère des Finances.

Pour estimer la demande de personnel d'enseignement et de formation dans le nord-est de l'Ontario, nous devons formuler deux hypothèses. Premièrement, nous présumons que le départ à la retraite se fait en moyenne à l'âge de 65 ans. Nous notons que même si l'âge de retraite normal est 65 ans, personne ne peut être obligé à prendre sa retraite à cet âge-là. Deuxièmement, nous présumons

que, à long terme, le nombre d'éducateurs dans la région est proportionnel au nombre d'élèves et d'étudiants. En se fondant sur ces deux hypothèses, le tableau 8 montre la demande de remplacement en raison de départs à la retraite et d'expansion/contraction pour les éducateurs dans le nord-est de l'Ontario.<sup>24</sup>

<sup>24</sup> Nous n'avons pas tenu compte du fait que les établissements postsecondaires attirent des étudiants venant d'ailleurs que le nord-est de l'Ontario.

**Tableau 8 : Demande pour les éducateurs dans le nord-est de l'Ontario**

| Postes   | 2011-2020<br>Demande de<br>remplacement | 2011-2020<br>Demande<br>d'expansion | 2011-2020<br>Demande<br>totale | 2011-2030<br>Demande de<br>remplacement | 2011-2030<br>Demande<br>d'expansion | 2011-2030<br>Demande<br>totale |
|--|---|-------------------------------------|--------------------------------|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| 40 Personnel professionnel en services d'enseignement  | 1 575                                   | (1 155)                             | 420                            | 4 800                                   | (1 373)                             | 3 427                          |
| 401 Professeurs/ professeures d'université et assistants/assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire             | 195                                     | (172)                               | 23                             | 505                                     | (259)                               | 246                            |
| 4011 Professeurs/ professeures et chargés/ chargées de cours au niveau universitaire                                     | 185                                     | (112)                               | 73                             | 455                                     | (169)                               | 286                            |
| 4012 Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire                                      | 15                                      | (59)                                | (44)                           | 25                                      | (90)                                | (65)                           |
| 402 Enseignants/ enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/institutrices en formation professionnelle      | 495                                     | (242)                               | 253                            | 1 095                                   | (366)                               | 729                            |
| 4021 Enseignants/ enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/institutrices en formation professionnelle     | 500                                     | (242)                               | 258                            | 1 100                                   | (366)                               | 734                            |
| 403 Enseignants/ enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/ conseillères d'orientation | 870                                     | (741)                               | 129                            | 3 180                                   | (749)                               | 2 431                          |
| 4031 Enseignants/ enseignantes au niveau secondaire  | 270                                     | (266)                               | 4                              | 1 230                                   | (269)                               | 961                            |
| 4032 Enseignants/ enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire   | 505                                     | (442)                               | 63                             | 1 755                                   | (447)                               | 1 308                          |
| 4033 Conseillers/ conseillères en information scolaire   | 45                                      | (32)                                | 13                             | 155                                     | (33)                                | 122                            |

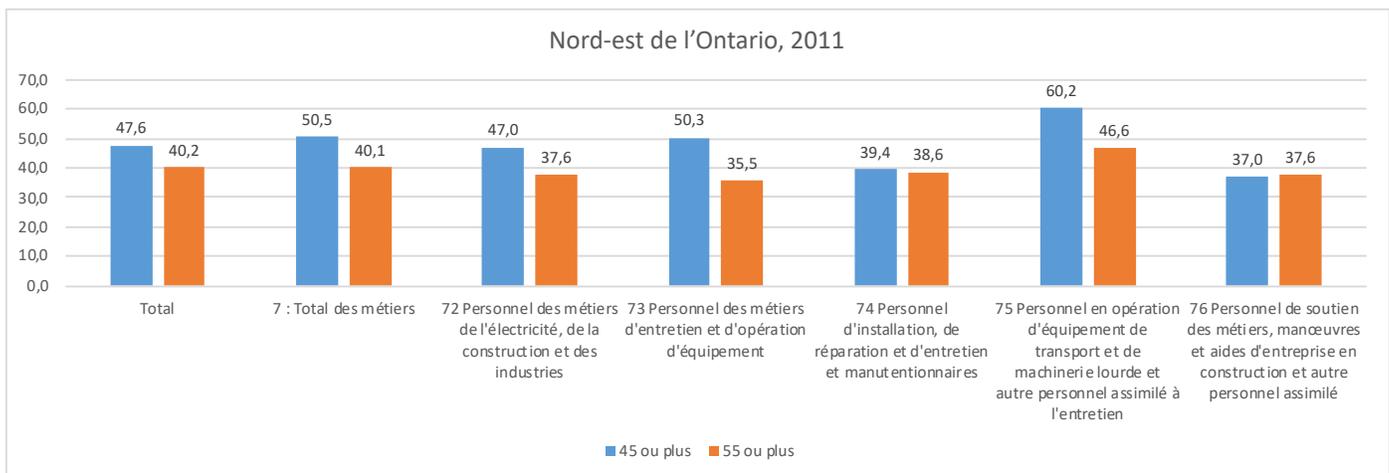
Source : Estimation de l'auteur fondée sur les projections de population du ministère des Finances et les données du recensement.

## Demande pour les professionnels des métiers dans le nord-est de l'Ontario

Si l'on présume que la demande pour les professionnels des métiers reste à son niveau actuel, la demande future est strictement liée aux besoins de remplacement de différents employeurs en raison de départs à la retraite. Le Graphique 26 montre la structure d'âge des travailleurs des métiers dans le nord-est de l'Ontario en 2011. En moyenne, 40,1 % de tous les travailleurs des métiers sont âgés de 55 ans ou plus. Ce pourcentage est semblable

au pourcentage de tous les travailleurs dans la région qui ont 55 ans ou plus. Environ 50,5 % d'entre eux ont 45 ans ou plus. Le personnel en opération d'équipement de transport et le personnel connexe ont le pourcentage plus élevé de travailleurs âgés de plus de 55 ans, alors que le personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement a la plus faible proportion de travailleurs de plus de 55 ans

**Graphique 26 : Ventilation en pourcentage de la main-d'œuvre dans les métiers, par âge**



Source : Calculs de l'auteur fondés sur des chiffres de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, totalisation personnalisée.

Si l'on fait l'hypothèse d'aucune croissance future de l'emploi, le Tableau 9 montre la demande de remplacement en raison de retraite pour les métiers dans le nord-est de l'Ontario.

**Tableau 9 : Demande de remplacement à la retraite pour les métiers dans le nord-est de l'Ontario**

| Classification de 2011 de la CNP  | 2011-2020 Demande de remplacement | 2021-2030 Demande de remplacement |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 72 Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries                                       | 2 460                             | 9 010                             |
| 73 Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement  | 2 015                             | 7 690                             |
| 74 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires  | 330                               | 1 185                             |
| 75 Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien | 3 420                             | 10 765                            |
| 76 Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé     | 460                               | 1 685                             |
| <b>Tous les métiers</b>   | <b>8 690</b>                      | <b>30 345</b>                     |

Source : Calculs fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, totalisation spéciale.

Le Tableau 9 montre qu'il faudra 8690 personnes ou 20,2 % de tous les travailleurs des métiers pour remplacer les travailleurs des métiers qui prendront leur retraite entre 2011 et 2020. C'est dans le secteur du personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde qu'on note le plus grand nombre de retraités potentiels entre 2011 et 2020 (3420 personnes), suivi du secteur du personnel des

métiers de l'électricité, de la construction et des industries (2460 personnes) et le secteur du personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement (2015 personnes). Environ 71 % des travailleurs des métiers pourraient prendre leur retraite entre 2011 et 2030 et devront être remplacés par de nouveaux arrivants sur le marché.



## Bibliographie

- Beshiri, Roland., et Jiaosheng He. 2009. Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada, juin. Vol. 8, no 2. numéro de catalogue 21-006-X.
- Conseil canadien des chefs d'entreprise. (2013) «Taking Action for Canada: Jobs and Skills for the 21st Century.»
- Institut canadien d'information sur la santé. 2013. «Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2013».
- Caselli, Francesco. 2003. «Accounting for Cross-Country Income Differences». Version préliminaire non publiée, novembre.
- Hall, R.E., et C.I. Jones. 1999. « Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others? » Quarterly Journal of Economics, vol 114, no 1 : p. 83-116.
- « Health Services Blueprint: Building our Future ». 2012. (Ville : PriceWaterhouseCoopers). Février.
- Miner, R. 2010. « People Without Jobs, Jobs Without People: Canada's Future Labour Market ». Toronto : Miner Management Consultants.
- Moazzami, B. 2012. « Multi-national and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies and Analysis of the Results ». Rapport préparé pour l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario.
- Moazzami, B. 2015. « C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) : Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien », Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.
- Bureau du directeur parlementaire du budget. 2016. «Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations». Le 6 décembre.
- Ministère des Finances de l'Ontario. 2014. «Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario».
- Ministère des Finances de l'Ontario. 2014. «Mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario, 2017-2041».
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé. 2009. «First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait». Page 15. Janvier.
- Signer, A., et Rosalinda Costa. 2005. «Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001». Statistique Canada.

## Glossaire

**Agglomération de recensement (AR)** : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (aussi appelé noyau). Son noyau doit compter au moins 10 000 habitants selon les données du recensement précédent sur la population.

**Division de recensement (DR)** : est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et regional district) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

**Région métropolitaine de recensement (RMR)** : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 personnes et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants.

**Subdivision de recensement (SDR)** : Municipalité ou territoire considéré comme étant des équivalents municipaux à des fins de recensement. Les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés sont aussi considérés des SDR.

**Région économique (RE)** : Un groupe de divisions de recensement créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

**Émigrant** : Personne qui quitte son pays pour aller se fixer dans un autre.

**Taux d'emploi** : Le pourcentage de la population totale âgée de plus de 15 ans qui travaille contre rémunération.

**Capital humain** : L'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes accumulées par un individu par l'intermédiaire de formation et d'expérience et qui déterminent son niveau de productivité.

**Immigrant** : Une personne qui est, ou a déjà été, un immigrant admis ou résident permanent, y compris les personnes qui ont reçu la citoyenneté canadienne par naturalisation.

**Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC)** : Ministère fédéral chargé de superviser la façon dont le gouvernement fédéral s'acquitte de ses engagements vis-à-vis de ses partenaires autochtones en matière de traités. Anciennement connu comme Affaires indiennes et du Nord. L'AANC a été divisé en deux ministères distincts en 2017 : Services aux Autochtones et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord.

**Migration interprovinciale** : le mouvement de population d'une province à une autre.

**Migration intraprovinciale** : Nombre de personnes qui quittent une région (DR ou RE) pour s'établir ailleurs dans la même province.

**Zone d'influence métropolitaine (ZIM)** : Mesure du degré d'influence qu'une zone urbaine exerce sur des SDR rurales, selon le navettage.

**ZIM forte** : SDR où au moins 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

**ZIM modérée** : SDR où au moins 5 %, mais moins de 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

**ZIM faible** : SDR où plus de 0 %, mais moins de 5 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

**Aucune ZIM** : SDR où aucun membre de la population active occupée de la SDR ne se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR, en incluent les SDR comptant moins de 40 personnes au sein de leur population active occupée.

**Immigration nette** : Le nombre d'immigrants qui viennent s'établir de façon permanente dans une région (DR ou RE) moins le nombre d'immigrants qui ont quitté la région.

**Solde migratoire interprovincial** : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre province ou d'un autre territoire pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans n'importe quelle autre province ou n'importe quel autre territoire.

**Solde migratoire intraprovinciale** : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre région de la même province pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans une autre région de la province.

**Migration nette** : Le nombre total de personnes qui s'établissent dans une région (DR ou RE) moins le nombre total de personnes qui quittent la région.

**Taux d'activité** : Le pourcentage de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui est au chômage, mais cherche activement du travail.

**Régions rurales et petites villes (RRPV)** : Régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR), ce qui signifie qu'on n'y trouve pas beaucoup de déplacements de navettage vers un centre de population (noyau) ayant une population d'au moins 10 000 personnes.

**Taux de fertilité total** : le nombre moyen d'enfants dont une femme accouchera au cours de sa vie.

**Taux de chômage** : Le pourcentage de personnes faisant partie de la main d'œuvre et qui ne travaillent pas, mais cherchent activement du travail rémunéré.

## À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Sault Ste. Marie. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

## Recherche connexe

**Multiplicateurs du revenu et de l'emploi pour 20 industries dans 11 divisions de recensement du Nord de l'Ontario**

Dr. Bakhtiar Moazzami

**Projections au nord : Série sur le capital humain - District de Algoma**

James Cuddy and Dr. Bakhtiar Moazzami

**La série : Attirer vers le Nord | No. 1: Étude sur la nécessité d'une Stratégie pour les nouveaux arrivants du Nord**

Christina Zefi

**NORTHERN**  
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES  
**DU NORD**

[northernpolicy.ca](http://northernpolicy.ca)